

Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche



Centre Pierre Guillaumat I – UTC
Photo : Hilda Cecilia CONTRERAS AGUIRRE

Hilda Cecilia CONTRERAS AGUIRRE

Master Management de la Qualité

16 juin 2011

Tuteur : M. Jean-Pierre CALISTE

Suiveur UTC : M. Gilbert FARGES

Université de Technologie de Compiègne

Sommaire

Table des figures.....	4
Résumé	5
Remerciements	6
I Introduction	7
1.1 Historique : évolutions, transformations et bouleversements.....	7
1.2 Contexte : compétitivité et performance	8
1.3 Université de technologie de Compiègne	10
1.3.1 Gouvernance.....	12
1.3.2 Formation	13
1.3.3 Recherche	16
1.4 Enjeux normatifs et sociaux	16
II Méthode d'élaboration d'un autoréférentiel	19
2.1 Clarification de la problématique	19
2.1.1 Identification de la mission et les livrables (PDS)	19
2.1.2 Cadrage du problème (QOQCP).....	20
2.2 Intérêts et enjeux de la mission.....	20
2.2.1 Référentiel d'auto-évaluation	20
2.2.2 Différents guides d'auto-évaluation	21
2.2.3 Identification des parties prenantes	22
2.3 Méthodologie de la démarche qualité.....	23
2.3.1 Processus d'élaboration de l'autoréférentiel formation.....	23
2.3.2 Processus d'élaboration de l'autoréférentiel recherche	24
III Mise en œuvre de l'autoréférentiel de l'UTC.....	26
3.1 Caractéristiques de l'autoréférentiel de l'UTC.....	26
3.1.1 Composition de l'autoréférentiel de l'UTC.....	26
3.2 Autoréférentiel formation	28
3.3 Autoréférentiel recherche	52
3.4 Evaluation du Master Management de la qualité	63
3.5 Résultats et analyse de l'évaluation.....	64
Perspectives	65
Conclusion	65
Glossaire	66
Bibliographie	67
Annexes	70

Annexe 1 : Fiches de lecture 70
Annexe 2 : Planning du projet 96

Table des figures

Figure 1 : Evolution du schéma des études supérieurs [17] 8
Figure 2: Calendrier d'autonomie des universités [20] 10
Figure 3 : Centre de Recherche de Royallieu 1973 11
Figure 4 : Centre Benjamin Franklin 1980 12
Figure 5 : Organigramme de l'UTC, janvier 2009 [24] 13
Figure 6 : Offre de formation de l'ingénieur à l'UTC [24] 13
Figure 7 : Schéma des études du niveau ingénieur [21] 14
Figure 8 : Schéma des études du niveau master [13] 15
Figure 9 : Formation par la recherche [25] 16
Figure 10 : Planification Dynamique Stratégique (PDS) [9] 19
Figure 11 : Clarification de la problématique (QOQCP) [9] 20
Figure 12 : Principales raisons de l'élaboration du référentiel [9] 21
Figure 13 : Documents et guides développés par d'autres organisations [9] 22
Figure 14 : Parties prenantes de l'organisation [16] 22
Figure 15 : Schéma des parties prenantes de l'UTC [9] 23
Figure 16 : Logigramme de l'autoréférentiel formation [9] 24
Figure 17 : Cartographie des processus de l'autoréférentiel recherche [9] 25
Figure 18 : Etapes de l'autoréférentiel [9] 27
Figure 19 : Paramétrage de grille d'évaluation (Créée par Gilbert FARGES) 63
Figure 20 : Grille d'évaluation [9] 63
Figure 21: Résultat de l'évaluation au Master Management de la qualité [9] 64

Résumé

L'enseignement supérieur du 21^{ème} siècle est en pleine mutation avec des défis et des bouleversements sans précédents dans son histoire. Les enjeux sont divers et complexes. Ils concernent : la qualité des programmes d'enseignement, la pédagogie, les structures organisationnelles, le financement, les enseignants, et même les exigences de la société au travers des étudiants demandant une meilleure qualité des programmes d'étude.

Une société plus informée impose aux universités de travailler de façon plus performante, avec la mise en place d'améliorations continues et l'ouverture à l'environnement économique.

L'Université de Technologie de Compiègne (UTC), se caractérise comme une université innovante et performante, en constant évolution et croissance.

Dans cette logique, un référentiel d'auto-évaluation appelé « autoréférentiel de l'UTC » a été créé.

Son objectif principal permettra à l'UTC non seulement de s'auto-évaluer mais également de réaliser un benchmarking d'autres structures du même type.

Cet outil met en évidence les spécificités propres de l'UTC et réaffirme la liaison structurelle entre les 3 composantes fondamentales : l'enseignement, la recherche et la relation à l'entreprise.

Remerciements

Je tiens à remercier principalement M. Jean-Pierre CALISTE, co-responsable du Master Management de la qualité et tuteur de mon stage, pour tous ses conseils et recommandations pendant la réalisation du projet.

Merci également à M. Gilbert FARGES, responsable du Master Management de la qualité, pour son soutien et ses précieux conseils.

Merci à tous les deux, pour l'accueil qui ils m'ont réservé au sein de l'Université de Technologie de Compiègne.

Mme. Claire ETIENNE, responsable des archives de l'UTC et MM. Hugo DUBOIS et Martin TRASCH, étudiants et représentants du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU), m'ont apporté une aide précieuse pour l'élaboration de l'autoréférentiel – Je les en remercie.

Enfin, merci à tous ceux qui ont été impliqués directement et indirectement dans ce projet et pendant mes études supérieures : en particulier ma famille, mais également, mes collègues et mes amis.

Chapitre I

Introduction

Défis des universités du 21^{ème} siècle

Ces dernières années, la place des universités est devenue de plus en plus importante en raison de la mondialisation, plus précisément grâce à l'échange et l'exploitation de l'information par l'Internet ainsi que la mobilité de personnes. Maintenant, il est plus fréquent que les jeunes gens cherchent la meilleure offre de formation dans n'importe quel pays et cherchent les moyens financiers pour suivre la formation qu'ils ont choisie.

1.1 Historique : évolutions, transformations et bouleversements

En France, « l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État » selon le préambule de la Constitution de 1946 (alinéa 13).

Historiquement, les universités ont eu un passé complexe puisqu'elles ont pu connaître de nombreuses transformations et bouleversements. L'organisation actuelle de l'enseignement supérieur est régie, en partie, par la loi du 26 janvier 1984, appelée loi Savary.

Cette loi se fixe pour objectifs de regrouper universités et grandes écoles dans un même texte de loi et de favoriser une plus grande ouverture de ces établissements sur le monde extérieur.

Plus tard, à la veille des années 2000, la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche par initiative intergouvernementale (initiée à la Sorbonne en 1998, ensuite à Bologne en 1999, à Prague en 2001, à Berlin en 2003 et à Bergen en 2005) vise deux objectifs principaux :

- faciliter la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs en faisant du continent européen une vaste espace ;
- rendre cet espace visible et attractif dans le monde entier.

Concernant l'organisation des études dans l'enseignement supérieur, depuis 2002, une réforme qui préconise l'harmonisation européenne des diplômés s'est mise en place.

La figure 1 montre une comparaison entre l'ancien modèle et le système LMD (Licence, Master et Doctorat), actuellement en vigueur.

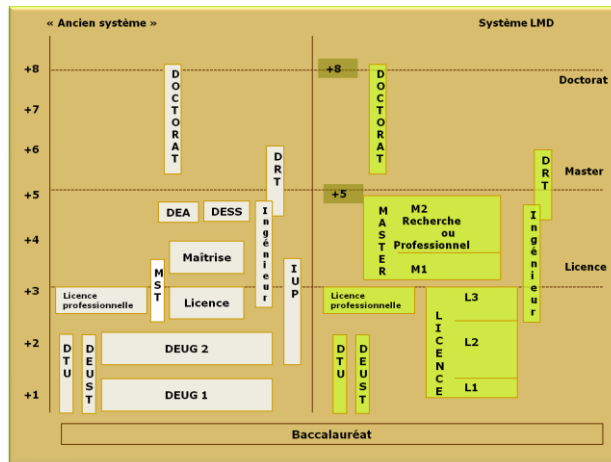


Figure 1 : Evolution du schéma des études supérieures [17]

En 2006, la loi de programme pour la recherche est publiée par le journal officiel ; elle comporte 5 principes :

- renforcer les capacités d'orientation stratégique et définir des priorités de la recherche française ;
- bâtir un système d'évaluation de la recherche unifié, cohérent et transparent ;
- rassembler les énergies et faciliter les coopérations entre les acteurs de la recherche ;
- offrir des carrières scientifiques attractives et évolutives ;
- intensifier la dynamique d'innovation et tisser des liens plus étroits entre la recherche publique et la recherche privée. [17]

1.2 Contexte : compétitivité et performance

Au niveau Européen

L'union européenne joue un rôle fondamental dans le domaine de l'enseignement supérieur puisqu'elle fixe des objectifs ambitieux tels que : former des professionnels de haut niveau, créer des nouvelles connaissances ainsi qu'encourager l'innovation.

Dans son effort de modernisation, l'Europe dispose actuellement d'environ 4 000 établissements d'enseignement supérieur, avec plus de 19 millions d'étudiants et 1,5 million d'employés.

Cependant, malgré cette unification de l'Europe, les gouvernements nationaux sont toujours responsables de leurs systèmes d'éducation et de formation et chaque université organise son propre programme.

Cela cause, certaines fois, des problèmes de financement et d'outils de gestion. C'est pour cette raison que l'union européenne souhaite continuer la réforme universitaire, avec des stratégies telles que celles de Lisbonne et de Bologne dont l'objectif principal était d'améliorer leur qualité, leur gouvernance et leur financement. Le défi continue avec la stratégie "Europe 2020" qui vise une modernisation et une restructuration de ce secteur, à cause d'une économie de plus en plus internationale. [6]

En France

En ce qui concerne la France, le nombre d'établissements et de structures de l'enseignement supérieur en 2009-2010 était de 1428, dont 1084 en province et 344 en Île de France. [18]

Durant cette même période, les étudiants français inscrits en l'enseignement supérieur étaient au nombre de 2 316 000. Etant donné qu'il existe une attractivité plus importante de l'enseignement supérieur auprès des étudiants étrangers, le nombre d'inscrits dans les universités a augmenté de 12 %.

La mise en œuvre d'une stratégie nationale de recherche est en train de se construire. Elle constitue une part fondamentale de l'enseignement supérieur. En 2009, près de 66 500 étudiants étaient inscrits en doctorat à l'université et 11 400 doctorats ont été délivrés. La formation la plus récurrente pour les étudiants de doctorat concerne le domaine des sciences. [19]

• Autonomie budgétaire des universités

En 2009, la collectivité nationale a consacré 26,3 milliards d'euros à l'enseignement supérieur, soit une augmentation de 3,4 % par rapport à 2008. Cette somme correspond à l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés à savoir l'enseignement et les activités liées : œuvres universitaires, administration, fournitures, bibliothèques universitaires, rémunération des personnels d'éducation en formation. Elle ne comprend pas le fonctionnement et l'investissement de la recherche des universités.

La Réforme de l'état, avec le vote de la Loi Organique relative aux Lois de Finance (LOLF) en 2001, impose aux responsables de définir, chacune à leurs niveaux, les stratégies, les objectifs et les indicateurs de performance des politiques publiques dont ils sont chargés. [19]

La loi relative aux libertés et responsabilités des universités publiée en 2007, a pour objectif de leur permettre de libérer leurs énergies dans le cadre d'une mission de service public réaffirmée et éclaircie. Les principales dispositions de la loi cherchent à promouvoir une meilleure orientation et insertion professionnelle des étudiants et de rendre plus efficace le fonctionnement de l'université au travers de ses instances, telles que : le conseil d'administration (CA), le conseil des études et de la vie universitaire (CEVU), le conseil scientifique (C.S.) et le renforcement des pouvoirs du président.

La loi prévoit que toutes les universités françaises seront autonomes à l'horizon 2012. Au 1er janvier 2011, près de 90 % des universités étaient autonomes. [20] La figure 2 montre le calendrier d'autonomie des universités.



Figure 3 : Centre de Recherche de Royallieu 1973
Photographe UTC, Jean Pierre GILSON

Avec 100 étudiants et 30 enseignants pour la première année, l'UTC est en train de devenir une icône de l'enseignement supérieur parmi les universités de technologie. [11]

En 1977, cinq années après sa création, l'université a continué de croître et d'innover avec 1000 étudiants et 250 chercheurs. Elle poursuit la définition de ses caractéristiques principales en termes d'enseignement, de recherche et de gouvernance. En ce qui concerne l'enseignement :

- la formation est séparée en semestres ;
- les étudiants doivent passer deux semestres en entreprise ;
- un accent particulier est mis sur les enseignements non techniques (langues, économie, etc.)

D'autre part, la recherche est orientée vers la technologie du quotidien grâce à une politique préconisant la réflexion sur la recherche appliquée. [10]

En 1986, M. Guy Deniérou, dans l'attente de son successeur met en évidence le succès de l'université avec des points clés tels que :

- l'existence de deux conseils (celui de l'université et celui du directoire) ;
- la répartition du personnel enseignant (deux tiers d'universitaires et un tiers de contractuels) ;
- l'organisation de l'enseignement avec le système de semestres et unités de valeur ;
- la culture générale, essentielle au succès professionnel ;
- l'importance de la liaison entre enseignement et recherche ainsi que celle de la documentation. [12]



Figure 4 : Centre Benjamin Franklin 1980
Photographe UTC, Jean Pierre GILSON

1.3.1 Gouvernance

Depuis 2008, M. Pierre Charreyron est en charge de la présidence. Avec lui la gouvernance de l'université est assurée par différentes instances qui permettent d'associer les différents acteurs de l'UTC et leurs partenaires de l'industrie et des collectivités territoriales, aux décisions stratégiques de l'établissement : conseil d'administration, comité de direction, conseil scientifique, conseil des études et de la vie universitaire, comité d'hygiène et de sécurité, comité technique et paritaire, conseil de l'école doctorale...

Selon la dernière évaluation de la Commission de Titres d'Ingénieurs (CTI) en 2009, l'Université de Technologie de Compiègne est un établissement public, à caractère scientifique, culturel et professionnel. A ce titre, elle dispose de l'autonomie administrative, financière et pédagogique. Elle a pour tutelle le Ministère en charge de l'Enseignement supérieur. [4]

Depuis sa création, presque 40 ans, l'UTC continue à être un modèle innovant avec ses propres caractéristiques. L'organigramme ci-dessous montre la composition de l'université et les différentes interfaces entre les services et les départements.

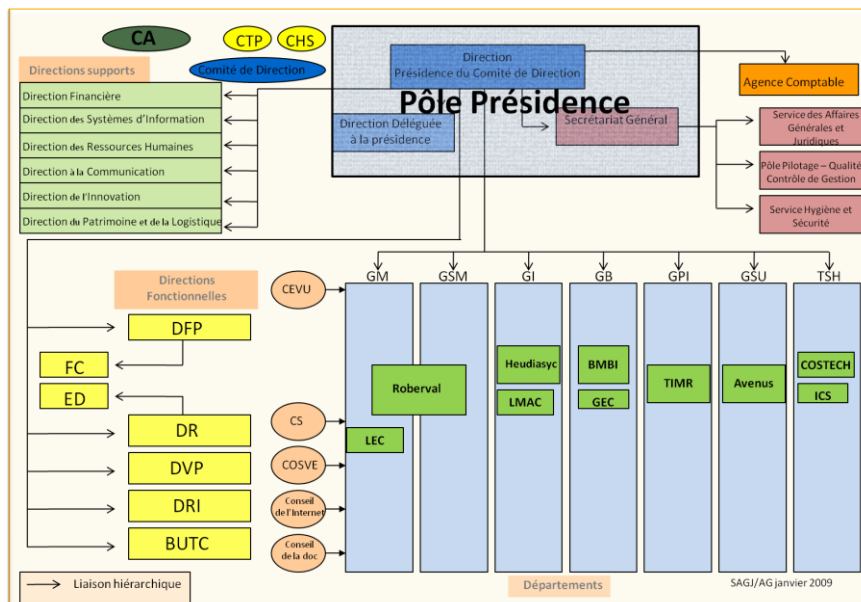


Figure 5 : Organigramme de l'UTC, janvier 2009 [24]

Actuellement, l'UTC compte au total du personnel de 850 personnes. Desquels 400 appartiennent au personnels administratifs et techniques et 450 sont du personnel enseignant et enseignants-chercheurs. [24]

1.3.2 Formation

- Etudes de l'ingénieur

L'UTC propose des formations d'ingénieurs dans les domaines suivants : génie biologique, génie des procédés, génie informatique, génie mécanique, génie des systèmes mécaniques et génie des systèmes urbains. La figure 6 montre les branches et filières proposées par l'UTC.

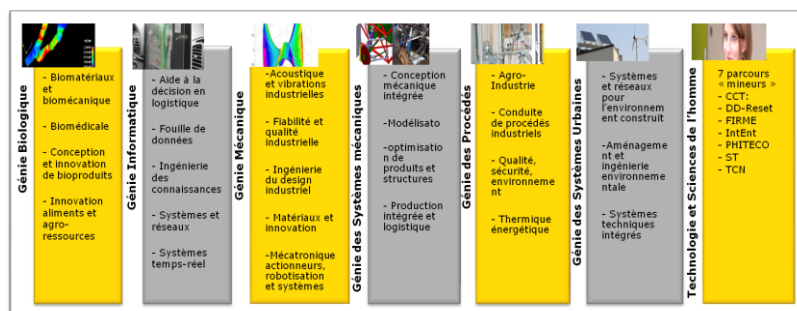


Figure 6 : Offre de formation de l'ingénieur à l'UTC [24]

La formation à l'UTC commence avec un tronc commun, celui-ci correspond aux deux premières années du cycle d'ingénieur - Bac à Bac+2. Dans cette partie de leurs cursus, les étudiants abordent toutes les disciplines scientifiques et techniques : mathématiques, physique, chimie...méthodes et outils informatiques, conception mécanique, programmation... ainsi que sciences humaines et management.

Les étudiants choisissent ensuite la branche (Admission à Bac+2,3,4) qui correspond au cycle d'ingénieur de la formation. Les deux premiers semestres sont, en général, communs à l'ensemble des étudiants d'une même branche. Finalement l'étudiant choisit la filière qui souhaite poursuivre.

La figure 7 montre le schéma des études du niveau ingénieur.

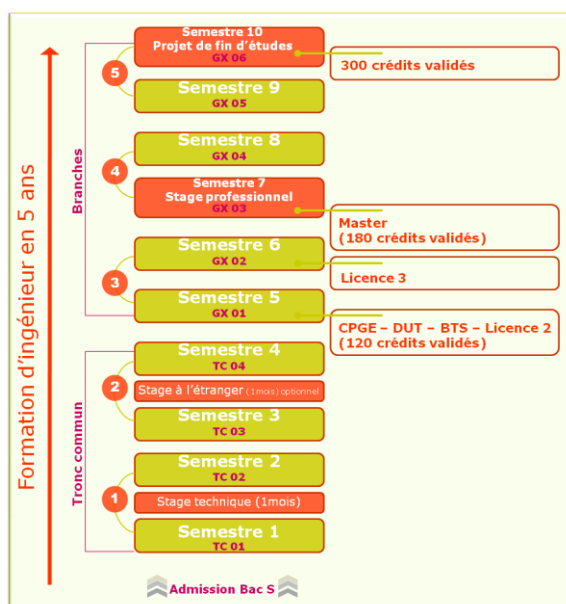


Figure 7 : Schéma des études du niveau ingénieur [21]

L'Ecole Supérieure de Chimie Organique et Minérale (ESCOM) est un partenaire de l'UTC implantée sur son campus. Elles travaillent en collaboration en liant la chimie avec les technologies en génie chimie, biologique et des procédés ainsi qu'en projets communs de recherche.

Master sciences et technologies

La formation de master en sciences et technologies est une des offres de l'université. Ce master, à « dimension internationale », est décliné en 9 spécialités adossées aux pôles de compétitivité.

Le master forme principalement des « experts » compétents dans des situations professionnelles pointues, destinés à travailler dans des environnements pluridisciplinaires.

Le master est composé de 4 mentions et de 9 spécialités :

- **Mécanique et Systèmes** : systèmes mécatroniques, élaboration des structures innovantes et durables ;
- **Transformation et Valorisation Industrielles des Agro ressources** : biotechnologies, technologies durables, génie des produits formulés ;
- **Sciences, Technologies, Qualité, Santé** : sciences et technologies pour la santé, management de la qualité ;
- **Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication** : systèmes intelligents pour les transports et innovation, connaissance, interaction [24]

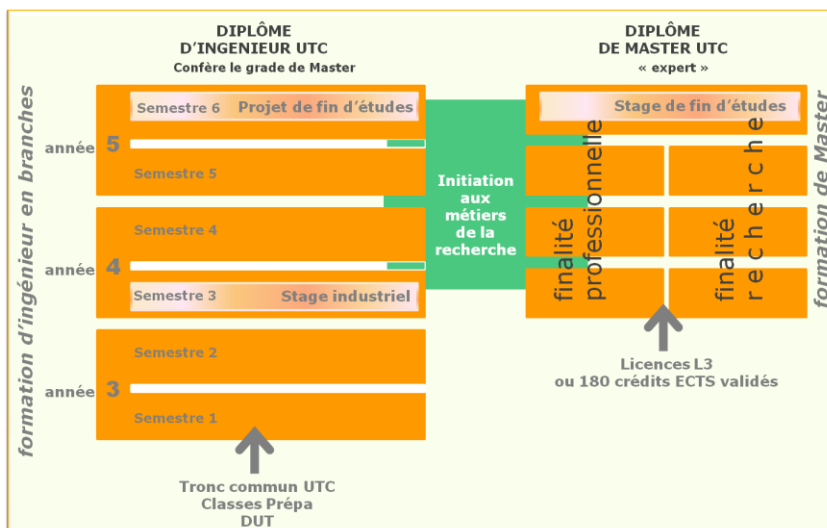


Figure 8 : Schéma des études du niveau master [13]

Outre les formations du type ingénieur et master sont proposées :

- la formation continue ;
- la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ;
- les licences professionnelles ;
- les mastères spécialisés.

1.3.3 Recherche

Au contact des unités de recherche et des réalités industrielles, l'école doctorale forme des docteurs polyvalents, tant par le contenu scientifique que par le devenir professionnel. L'école doctorale accompagne le projet de thèse de chacun de ses doctorants et facilite leur insertion professionnelle.

L'école doctorale de l'UTC propose des doctorats dans **6 champs disciplinaires**, dans les domaines des sciences technologiques et des sciences humaines associés à **9 unités de recherche**, lesquels sont décrits dans la figure 9.

La recherche à l'UTC est constituée de 3 axes de recherche : environnement, transports intelligents et sûrs et homme équipé ainsi que 2 pôles de compétitivité mondiaux : agro-ressources et i-trans.

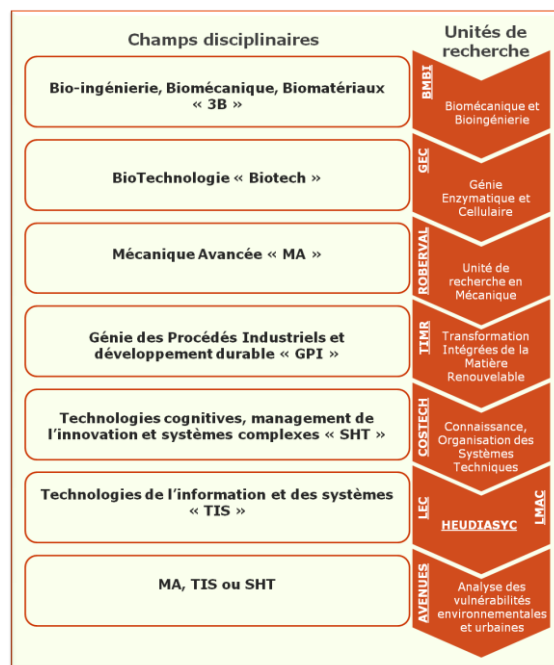


Figure 9 : Formation par la recherche [25]

En 2011, l'UTC compte au total 4450 étudiants (dont 500 de l'ESCOM) : 3900 ingénieurs, 250 masters, et 300 doctorants. 15 % de la population totale d'étudiants sont étrangers. L'UTC délivre 650 diplômes par an. [24]

1.4 Enjeux normatifs et sociaux

En ce début du 21e siècle, les enjeux des universités sont nombreux car elles doivent rester compétitives à tous les niveaux et également satisfaire les exigences des parties prenantes.

Enjeux normatifs

- **Qualité en recherche**

Il s'agit de la démarche qualité en recherche visant à contribuer au progrès et à l'amélioration continue des pratiques scientifiques.

« L'évolution progressive des concepts dans le domaine de la qualité conduit à ne plus seulement considérer l'activité de recherche en terme simple de projet. Il s'agit en fait d'une activité délicate et complexe, associant homme et technologie, opérationnel et fonctionnel, individu et collectivité, rationnel et irrationnel dans le contexte global de l'entité de recherche ». [14]

D'autre part, des recommandations ont été élaborées pour les chercheurs et les équipes de recherche concernant la maîtrise des risques lors de la conduite d'une activité de recherche, dans le cadre d'un réseau. [15]

- **Références et lignes directrices sur l'enseignement supérieur**

Le Comité National d'Evaluation (CNE), par l'intermédiaire de l'Association européenne pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (ENQA), met en évidence des références, des procédures et des lignes directrices sur l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur.

Leur objectif est de fournir une aide et un conseil aux établissements d'enseignement supérieur pour ses activités tant en interne qu'en externe. [8]

Enjeux sociaux

- **Attractivité de l'enseignement pour les étrangers**

Entre 1999 et 2009, le nombre d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français est passé de 161 000 à 278 000, progressant ainsi de 73 %. Les étudiants originaires d'Afrique représentaient 44 % des étrangers tandis que les étudiants venant d'Asie, en progression, atteignaient 24 %. Les étudiants étrangers sont, proportionnellement, plus nombreux dans les cursus master et doctorat qu'en licence. [19]

- **Valorisation du diplôme de l'enseignement supérieur**

Depuis des décennies, avoir un diplôme de niveau bac + 5 se révèle un meilleur atout, (en termes d'accès à l'emploi, de contrat de travail, de position professionnelle ou salariale) que de détenir un diplôme bac + 2. Toutefois, l'insertion professionnelle n'est pas homogène. Le niveau et la filière de formation détermine donc la réussite. Les diplômés en Droit, Économie, Gestion et en Sciences, Technologies, Santé - notamment Informatique - sont ceux qui s'insèrent le mieux sur le marché du travail. [19]

- **Responsabilité sociétale des organisations**

Dans ce cadre s'inscrit la responsabilité sociétale de tout organisme public ou privé. Au travers de la norme ISO 26000, cette responsabilité se concentre sur l'organisation et les relations avec les parties prenantes ; l'objectif majeur sera de contribuer au développement durable, ainsi qu'à la santé et au bien être de la société. A ce titre la responsabilité sociétale des organisations est devenue un concept de plus en plus important, tant dans le monde que dans l'Union Européenne et s'inscrit dans le débat sur la mondialisation, la compétitivité et le développement durable. [16]

- **Classements**

Aujourd'hui, les classements sont assez importants pour les universités, car ils fournissent une référence par rapport aux autres universités, en fonction de la formation, la recherche ou encore l'ouverture internationale. Les classements sont variés, à titre d'exemple on peut citer :

- le Top 10 du classement des 100 meilleures écoles d'ingénieurs [L'Usine Nouvelle] ;
- le classement SMBG ;
- le palmarès de l'hebdomadaire l'Express ;
- le Trophée ISO pour l'enseignement supérieur en normalisation. [24]

Chapitre II

Méthode d'élaboration d'un autoréférentiel

2.1 Clarification de la problématique

L'intérêt de ce projet est certainement d'innover et de trouver une façon originale d'identifier ce qui est et ce que prétend être l'Université de Technologie de Compiègne. La compétition dans l'offre de formation est assez forte tant en France qu'à l'étranger. Il faut donc améliorer et innover continuellement pour rester compétitif sur le marché.

2.1.1 Identification de la mission et les livrables (PDS)

Une planification dynamique stratégique (PDS) a été élaborée pour connaître les axes de développement de l'UTC dans une logique d'amélioration continue et d'innovation constante.



Figure 10 : Planification Dynamique Stratégique (PDS) [9]

La mission, la vision et les valeurs sont clairement définies pour l'UTC. Il faut, cependant, que cette information soit largement diffusée d'abord en interne et ensuite en externe pour renforcer sa communication.

2.1.2 Cadrage du problème (QOOQCP)

Afin de permettre de clarifier la problématique, de connaître les acteurs ainsi que les enjeux principaux, un QOOQCP a été élaboré. Cet outil aidera à mettre en place les dispositifs nécessaires pour le développement du projet.

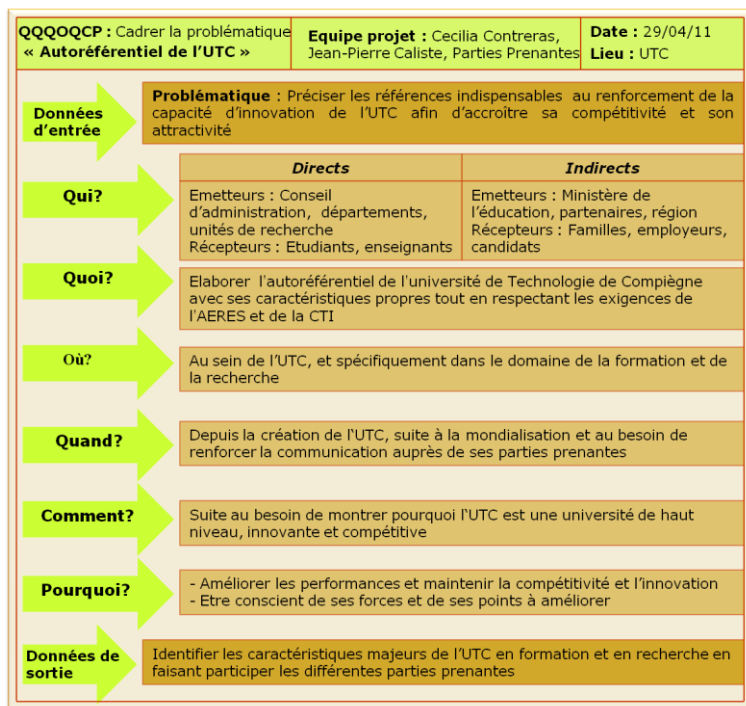


Figure 11 : Clarification de la problématique (QOOQCP) [9]

2.2 Intérêts et enjeux de la mission

2.2.1 Référentiel d'auto-évaluation

Tout d'abord, il est important d'expliquer la définition d'un référentiel qualité et ses différents composants :

« C'est la définition explicite de la qualité adoptée par l'institution, l'ensemble des valeurs et/ou d'objectifs qu'elle se donne dans le cadre de ses missions pour répondre aux attentes légitimes de ses usagers et partenaires ainsi que de ses personnels. Le référentiel qualité peut se décliner en un ensemble de **références** et **critères** accompagné de règles d'interprétation »

Référence (en anglais « Standard ») :

« Une référence traduit en action une valeur que se donne l'institution. Il s'agit donc d'identifier les actions concrètes qui vont concourir au meilleur niveau possible de réalisation de cette valeur ».

Critères :

« Un critère constitue un élément qualitatif ou quantitatif qui permet d'apprécier le niveau de mise en œuvre d'une référence ». [21]

Les principales raisons qui ont conduit à la réalisation du référentiel au sein de l'Université de Technologie de Compiègne sont :

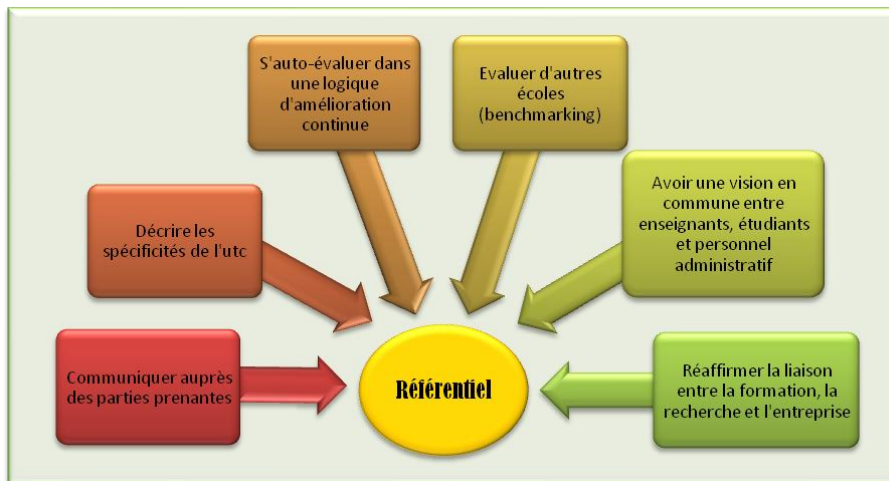


Figure 12 : Principales raisons de l'élaboration du référentiel [9]

Dans cette logique d'innover et d'améliorer continuellement, l'UTC cherche à avoir son propre autoréférentiel permettant de communiquer efficacement auprès des parties intéressées. Réaffirmant la liaison structurelle entre la formation, la recherche et la relation à l'entreprise et prenant en compte le fait que l'étudiant est au cœur des activités telles que l'enseignement, la recherche et l'accompagnement.

2.2.2 Différents guides d'auto-évaluation

Les intérêts de l'élaboration d'un autoréférentiel étant identifiés, il faut que les exigences des guides de l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) [1] et de la Commission de Titres de l'Ingénieur (CTI) [3] soient respectées car ce sont ces instances qui habilitent la délivrance des diplômes

Il est judicieux de mentionner qu'en plus de l'AERES et de la CTI, il y a d'autres guides ou documents qui ont été élaborés par des organismes ou des universités qui pourront apporter des éléments utiles à la création de l'autoréférentiel. Une recherche bibliographique a permis de les identifier :

Document	Organisation	Année de publication	Nb de pages
Guide d'auto-évaluation à l'intention des facultés [5]	Université de Lausanne (UNIL)	2007	55
Les références de l'assurance de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur [7]	Comité National d'Evaluation (CNE)	2003	28
Critères d'auto-évaluation d'une faculté [26]	Université Libre de Bruxelles	2008	7
Références et lignes directrices pour le management de la qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur [8]	European Association for Quality Assurance in Higher Education (ENQA)	2006	51
La stratégie en matière de recherche de l'université de technologie de Compiègne [2]	Université de Technologie de Compiègne (UTC)	2011	57

Figure 13 : Documents et guides développés par d'autres organisations [9]

2.2.3 Identification des parties prenantes

Le terme « parties prenantes » peut être défini comme suit : « Individu ou groupe pouvant affecter ou être affecté, directement ou indirectement, dans le court terme comme dans le long terme, par les stratégies, les actions, les messages (et leurs conséquences), que l'organisation met en œuvre pour atteindre ses objectifs ». [16]

Un individu (ou un groupe d'individus) peut appartenir à plusieurs catégories de parties prenantes simultanément.

La prise en compte des attentes de toutes les parties prenantes est, dorénavant, un élément important pour l'élaboration des politiques et stratégies des organisations.

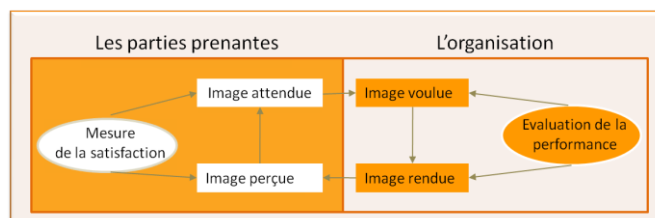


Figure 14 : Parties prenantes de l'organisation [16]

Pour qu'il y ait amélioration de la performance globale de l'organisation, il faut que l'image rendue par l'organisation soit le plus près possible de l'image attendue par les différentes parties prenantes. [16]

Identifier les parties prenantes d'une université telle que celle de Compiègne est une tâche importante puisqu'elles jouent un rôle essentiel dans les changements futurs, les améliorations et l'émergence de nouvelles offres de formation. Au travers du schéma suivant, les parties prenantes de l'UTC sont identifiées :

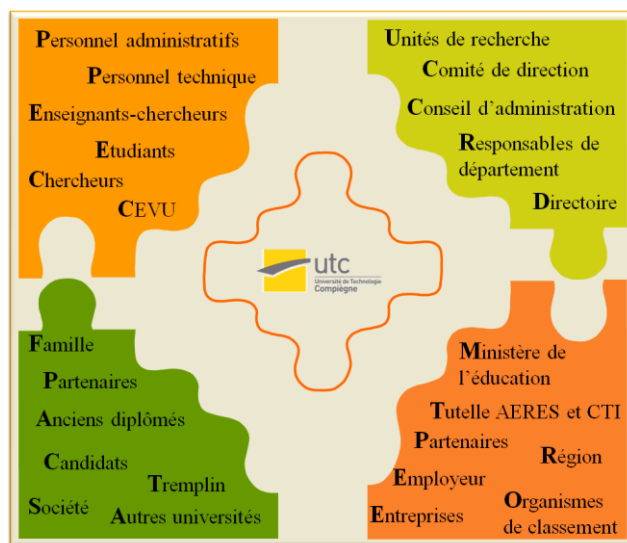


Figure 15 : Schéma des parties prenantes de l'UTC [9]

Tel qu'on a pu le voir précédemment, les parties prenantes sont nombreuses et diverses. Pour l'UTC et pour l'élaboration de cet autoréférentiel il est donc essentiel et précieux de les faire participer et respecter l'avis de chacune car elles participent aux décisions prises à l'université. Il faut noter, cependant, que certaines parties prenantes participent plus directement que d'autres.

2.3 Méthodologie de la démarche qualité

Etant donnée le nombre de réunions avec les différentes parties prenantes, la méthodologie adoptée est expliquée au travers d'un logigramme et d'une cartographie des processus.

2.3.1 Processus d'élaboration de l'autoréférentiel formation

Il est important de mettre en évidence le fait que le groupe d'amélioration continue est composé d'étudiants et d'enseignants. Et qu'un benchmarking a été réalisé, avec 3 universités, à savoir : l'Université de Lausanne en France, l'Université Libre de Bruxelles en Belgique et l'Université Miguel Hernandez de Elche en Espagne.

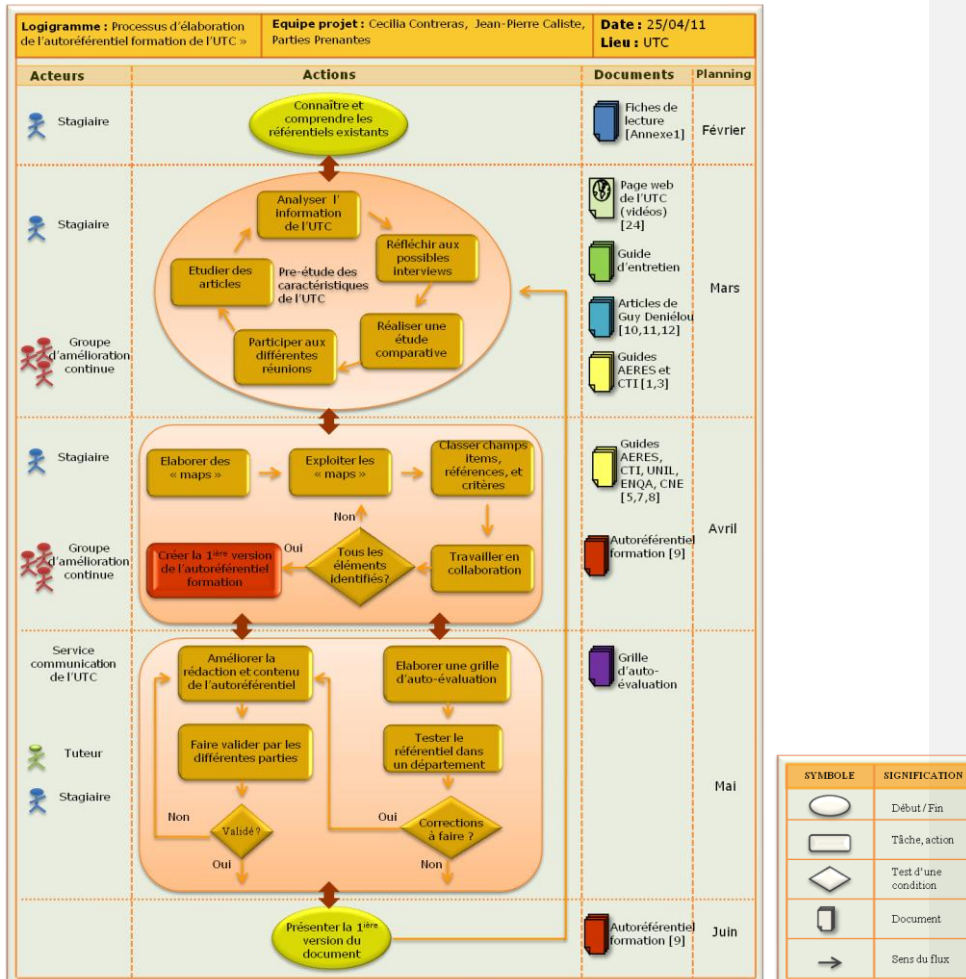


Figure 16 : Logigramme de l'autoréférentiel formation [9]

2.3.2 Processus d'élaboration de l'autoréférentiel recherche

Le référentiel du domaine de la recherche a été construit de manière différente. En effet, le responsable de la recherche à l'UTC, M. Bruno BACHIMONT ayant élaboré un document intitulé "la stratégie en matière de recherche" [2] pour l'évaluation par l'AERES prévue en juin 2011, c'est ce document qui a servi de source principale à l'élaboration de l'autoréférentiel recherche.

Ce document est une **EBAUCHE** et devra être amélioré ultérieurement.

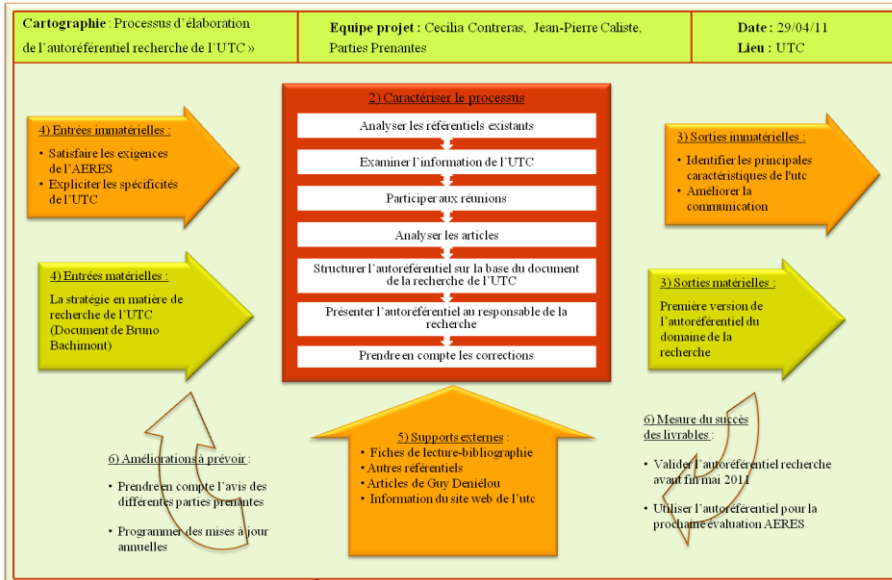


Figure 17 : Cartographie des processus de l'autoréférentiel recherche [9]

Chapitre III

Mise en œuvre de l'autoréférentiel de l'UTC

3.1 Caractéristiques de l'autoréférentiel de l'UTC

Tel que cela a été précisé précédemment, l'autoréférentiel permet de connaître les caractéristiques de l'UTC. C'est un modèle approprié dont la communication est efficace auprès de ses parties prenantes. De plus, il considère l'étudiant comme acteur de son projet de formation et en même temps de son projet professionnel. L'étudiant est au cœur du référentiel du domaine de la formation car c'est autour de lui que le processus de formation est mis en œuvre.

Ainsi, en ce qui concerne l'élaboration de cet autoréférentiel, la participation de différentes parties prenantes est un élément clé dans la recherche des spécificités propres à l'UTC. Les étudiants, les responsables de la pédagogie et de la formation ainsi que les enseignants ont été impliqués dans ce projet.

De plus, les articles de M. Guy Deniérou, premier président de l'UTC, ont été pris en compte pour trouver les valeurs et principes de l'UTC depuis sa création, il y a presque 40 ans. Ils mentionnent plusieurs spécificités, telles que :

- l'offre d'un nouveau type d'université, ni grande école, ni université traditionnelle ;
- la liaison de l'enseignement, de la recherche et de la vie en entreprise dans la structure de la formation ;
- la recherche, et plus spécifiquement l'exploitation de la technologie, du bien-être de la société ;
- la souplesse dans la construction du parcours de l'étudiant ainsi que la variété des enseignements ;
- la combinaison de la formation dans l'université et de la formation en milieu industriel au travers de stages. [10]

3.1.1 Composition de l'autoréférentiel de l'UTC

La composition de l'autoréférentiel formation suit le processus générique de la pédagogie dans lequel l'étudiant est au cœur du processus de formation. La figure 18 montre la structure de l'autoréférentiel.

Il est composé de 5 étapes bouclées :

- la conception de l'offre de formation ;
- l'information auprès du public interne et externe ;

- le recrutement des étudiants et des doctorants ;
- la réalisation de la formation et l'obtention de diplômes ;
- l'amélioration qui comprend l'évaluation des enseignements et leur progrès avec le retour intégré dans la conception.

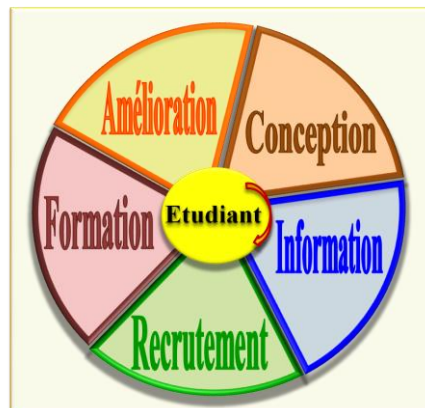


Figure 18 : Etapes de l'autoréférentiel [9]

Il est pertinent de mentionner que l'autoréférentiel est composé de cinq niveaux : les champs, les items, les références, les critères, les indicateurs et les preuves ou remarques.

Niveau

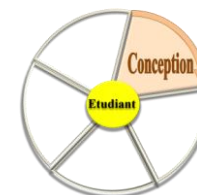
Exemple

Champ ⇒ **A L'UTC conçoit une offre de formation spécifique**

Item ⇒ **A 1 L'UTC prend en compte les besoins de la société**

Référence ⇒ **Réf A 1.1 L'UTC maîtrise son offre de formation**

En effet, ces cinq niveaux sont la base de l'autoréférentiel, tant dans le domaine de la formation que celui de la recherche.



3.2 Autoréférentiel formation

A. L'UTC conçoit une offre de formation spécifique

A 1 - L'UTC prend en compte les besoins de la société

Réf A 1.1 - L'UTC maîtrise son offre de formation

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC assure une formation généraliste d'ingénieur	La formation d'ingénieur est habilitée par la CTI	
	La formation d'ingénieur est organisée par branche	
	La formation d'ingénieur est organisée par filière	
L'UTC a une offre de formation post master	L'UTC développe des formations dans le cadre du doctorat	
	L'UTC propose des mastères spécialisés	- UV Ecole Doctorale - MS NQCE - MS Biomédical
L'UTC a une offre de formation de niveau Master	L'UTC positionne son offre en Masters	- Ingénieur généraliste, master expert
	L'offre de formation de master est lisible	
L'UTC a une offre de formation de niveau licence	L'UTC propose des licences professionnelles	- Licence professionnelle Maintenance
L'UTC propose des formations qualifiantes	L'UTC a développé son catalogue de formation qualifiante	- Catalogue de la FC
	L'UTC répond aux appels d'offres des acteurs économiques	

Comentario [CC1]:
OBJECTIFS DE FORMATION (CTI)
Les objectifs de formation sont transparents, communiqués et fidèles au projet d'établissement

Réf A 1.2 - L'UTC propose différentes voies d'obtention de ses diplômes

Critère	Indicateur	Remarque / Preuve
L'UTC propose la voie de la formation initiale		
L'UTC propose la voie de la formation continue	Toutes les formations sont accessibles au titre de la formation continue	
L'UTC propose la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience	Toutes les formations sont accessibles au titre de la VAE	
	Les procédures d'obtention des diplômes par la VAE sont définies	

Comentario [CC2]:
 FORMATION INITIALE PAR APPRENTISSAGE ET FORMATION CONTINUE DIPLOMANTE (CTI)
 La formation est dispensée selon une formule pédagogique distincte de la formation classique, notamment par apprentissage (méthode inductive)

 REFERENCE - ATTRIBUTION DU TITRE D'INGENIEUR (CTI)
 L'école est animée de l'esprit VAE et la met en œuvre

Réf A 1.3 - L'UTC propose différentes modalités de suivi de ses formations

Critère	Indicateur	Remarque / Preuve
L'UTC propose ses formations en présentiel	Les incompatibilités entre UV/UE sont maîtrisées	
L'UTC propose ses formations en apprentissage	Les enseignements sont prévus pour permettre cette modalité	
L'UTC propose ses formations à distance	Les enseignements sont disponibles pour permettre cette modalité	- Moodle
	Des cursus sont conçus selon cette modalité	- FOAD - MS NQCE

Comentario [CC3]:
 LISIBILITE ET VISIBILITE DE L'OFFRE DE FORMATION (AERES)
 Lisibilité de l'architecture de l'offre

A 2 - L'UTC structure la mise en œuvre de l'offre de formation

Réf A 2.1 - Le cursus est basé sur une formation approfondie en sciences fondamentales

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Les diplômes sont basés sur une répartition entre UV/UE scientifiques, techniques et sciences humaines	Les règlements des formations stipulent les répartitions	
	Les étudiants restent libres de leur choix	
Le cursus inclut une première approche de la recherche	L'UTC propose des UV/UE d'initiation à la recherche	
	L'UTC propose des parcours recherche	

Comentario [CC4]:
 Article : DENIELOU Guy. Guy Deniérou et le « règne machinal ». Technosphère. Le monde. 1980, 3 pages

CONTENU DE LA FORMATION (CTI)
 Le cursus comprend un enseignement approfondi en sciences de base, qui pourra comporter une première expérience de la recherche

Réf A 2.2 - Le cursus inclut dans les formations les sciences économiques, sociales et juridiques

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'étudiant a la liberté de choisir des UV TSH quelle que soit sa spécialité		
L'université offre des parcours en "sciences transversales"	L'UTC propose des filières spécifiques	

Comentario [CC5]:
 CONTENU DE LA FORMATION (CTI)
 Le cursus intègre les sciences économiques, sociales, juridiques, et la gestion de l'entreprise ainsi que la réflexion éthique

Réf A 2.3 - Le cursus est conçu pour permettre l'entrée dans les formations à tous les niveaux

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC recrute au niveau Bac Tronc commun	Les enseignements sont prévus afin de faciliter le passage en Branche	
L'UTC recrute au niveau Bac+2 Branches et niveaux intermédiaires	L'étudiant choisit librement sa Branche	
L'UTC propose des Filières	L'étudiant choisit librement sa Filière	
L'UTC recrute les Masters en M1 et M2	Les UE et les UV de M1 sont adaptées	

Comentario [CC6]:
 Article : DENIELOU Guy. Courrier du CNRS – N° 12 - avril 1974, 5 pages

CONTENU DE LA FORMATION (CTI)
 Le cursus comprend un enseignement suffisamment large dans les dominantes de la formation visée. Il permet d'en connaître les fondements. Il comprend une mise en application des sciences et des techniques

Réf A 2.4 - L'UTC maîtrise son processus de construction de son offre de formation

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'offre de formation est validée par le CEVU	Toutes les UE et UV sont validées par le CEVU	
	Toutes les UE et UV sont revues périodiquement	
L'offre de formation fait l'objet d'une inscription au RNCP	Les déclarations sont enregistrées dans le RNCP	

Comentario [CC7]:
OBJECTIFS DE FORMATION (CTI)
 L'école a élaboré un projet et des objectifs de formation, de manière participative. Elle a pris en compte les besoins des parties prenantes

L'ETUDIANT EST ACTEUR DE LA VIE DE L'ETABLISSEMENT (AERES)
 Participation des étudiants aux décisions de la vie de l'établissement

A 3 - L'UTC se réfère à ses valeurs pour développer son offre de formation

Réf A 3.1 - L'UTC vise à responsabiliser les étudiants

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Les enseignements sont conçus pour faciliter le libre parcours des étudiants	Aucun étudiant ne se voit imposer un enseignement	- Lors du choix de branche - Lors du choix d'une filière - Dans leur choix d'Unités
	Les incompatibilités entre enseignements sont limitées	
Les enseignements sont associés à une information complète et disponible	Les règles de répartition entre les différents types d'enseignement sont connues	- Nombre d'UV CS - Nombre d'UV TM - Nombre d'UV TSH
	Tous les enseignements sont décrits	

Comentario [CC8]:
FORMATION EN ÉCOLE (CTI)
 - L'intérêt des élèves a été pris en compte

Réf A 3.2 - L'UTC base ses formations sur la flexibilité

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Les enseignements sont conçus de façon modulaire	L'organisation est pensée en semestre	- Semestre de printemps - Semestre d'automne - Semestre d'été
	Tous les enseignements sont conçus en Unité	
	Toutes les Unités sont pensées en fonction de leurs publics	- Formation continue - Remédiation pédagogique

Comentario [CC9]:
PILOTAGE DE L'OFFRE (AERES)
Positionnement de l'offre de formation en articulation avec le cadre académique et, le cas échéant, dans une logique de PRES : mutualisation, complémentarité, cohérence (évitements des redondances et cohabilitations)

Réf A 3.3 - L'UTC pense son offre de formation en synergie avec ses activités de recherche

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Les formations sont adossées à la recherche	Les unités de recherche sont identifiées	- Laboratoire d'appartenance des EC
Les étudiants participent à des activités pédagogiques en relation avec la recherche et l'innovation	L'UTC propose des Ateliers projet	- Enseignements - Départ sabbatique
	L'UTC propose des Ateliers pluridisciplinaires	

Comentario [CC10]:
PILOTAGE DE L'OFFRE (AERES)
Spécificités de l'offre en relation avec les principaux axes de recherche

Réf A 3.4 - L'UTC est ouverte au monde

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC développe des partenariats avec des universités étrangères	L'UTC développe des parcours visant le Double diplôme	
	L'UTC organise pédagogiquement des échanges d'étudiants	- Départ d'étudiants - Accueil d'étudiants - Synchronisation des parcours
	L'UTC encourage les stages à l'étranger	

Comentario [CC11]:
Article : DENIELOU Guy. Un président sans robe. Phase zéro N° 13. 1974, 1 page

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC développe des formations internationales	L'UTC étend son modèle dans d'autres pays	- <i>UTSEUS</i>
	L'UTC attire des étudiants étrangers	- <i>MISCE</i> - <i>Étudiants étrangers suivant la formation d'ingénieur</i> - <i>Etudiants étrangers suivant la formation de master</i>
L'UTC favorise la participation d'Enseignants-Chercheurs (EC) étrangers	L'UTC favorise l'implication de ses EC dans des universités partenaires	- <i>Enseignements</i> - <i>Départ sabbatique</i>
	L'UTC accueille des EC des universités partenaires	

Réf A 3.5 - L'UTC est à l'écoute des acteurs économiques

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC encourage le développement de partenariats pédagogiques avec les acteurs économiques	L'UTC a recours à du personnel ayant des activités professionnelles externes	- <i>PASTE</i> - <i>Vacataires</i>
	L'UTC dispose d'Enseignants-Chercheurs ayant une forte expérience professionnelle	- <i>Pourcentage EC,</i> - <i>Personnel enseignant</i>

Comentario [CC12]:
 PILOTAGE DE L'OFFRE (AERES)
 Élaboration de l'offre en partenariat avec les milieux économiques et la région, et enseignements réalisés par des professionnels

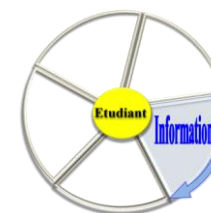
Les ressources humaines utiles au projet pédagogique : la part des charges d'enseignement confiées à des intervenants extérieurs – EC et enseignants d'autres établissements et professionnels

Réf A 3.6 - L'UTC intègre les activités sportives dans les cursus de formation

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC propose des cursus aménagés aux étudiants sportifs de haut niveau	L'UTC a des étudiants inscrits dans la filière Sport Élite	
L'UTC développe des formations intégrant le sport	L'UTC propose des UV construites autour d'activités sportives	

Réf A 3.7 - L'UTC intègre les activités culturelles dans les cursus de formation

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC propose des cursus aménagés aux étudiants musiciens de haut niveau	L'UTC a des étudiants inscrits dans la filière musique Élite	
L'UTC développe des formations intégrant les activités culturelles	L'UTC propose des UV construites autour d'activités culturelles	



B. L'UTC informe ses publics sur son offre de formation

B 1 - L'UTC communique auprès de ses publics externes

Réf B 1.1 - L'UTC met à disposition les informations nécessaires

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC communique dans plusieurs langues	Les informations sont données en Français	
	Les informations sont données en Anglais	
	Les informations sont données dans d'autres langues	
L'UTC utilise plusieurs types de communication	Les informations sont disponibles sur Internet	
	Des plaquettes de présentations sont distribuées	
L'UTC communique sur l'inscription aux formations	L'UTC précise les modalités de la vie étudiante	
	L'UTC met à disposition les informations nécessaires	

Comentario [CC13]:
 LISIBILITE ET VISIBILITE DE L'OFFRE DE FORMATION (AERES)
 Pilotage et harmonisation de la politique de communication

Réf B 1.2 - L'UTC va au contact de ses publics

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC participe à des salons	L'UTC est présente dans les salons étudiants	- Salons de l'étudiant - Salon Master - Salon formation continue
	L'UTC est présente dans les salons professionnels	- Salon Mastère spécialisé - Salon formation continue
	L'UTC participe à des conférences	

Comentario [CC14]:
 LISIBILITE ET VISIBILITE DE L'OFFRE DE FORMATION (AERES)
 Communication adaptée aux milieux socio-économiques

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC rencontre les établissements d'enseignement	L'UTC a ciblé ces établissements	- Lycées - DUT
	L'UTC a un planning de visites	
	L'UTC réalise ces visites	
L'UTC participe à des événements susceptibles de lui faire rencontrer ses futurs étudiants	L'UTC participe à des émissions télédiffusées	- Campus Channel

Réf B 1.3 - L'UTC accueille ses publics

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC organise des journées portes ouvertes	L'UTC synchronise les JPO sur un rythme semestriel	
L'UTC s'associe aux initiatives régionales et nationales	L'UTC s'implique dans les projets de diffusion des savoirs	- L'UNRP
	L'UTC participe aux événements nationaux	- Fête de la Science

B 2 - L'UTC communique auprès de ses publics internes

Réf B 2.1 - L'UTC met à disposition des étudiants des outils facilitant la sélection des UV et des UE

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC aide les étudiants dans leur choix	Les étudiants s'adressent à leur Conseiller	
	L'UTC a mis en place un processus associé	- Bourse aux UV et UE - Logiciel d'aide à la planification des choix

Comentario [CC15]:
 LISIBILITE ET VISIBILITE DE L'OFFRE
 DE FORMATION (AERES)
 Communication adaptée aux étudiants

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC encourage le développement de l'entraide des étudiants	Des bases de données sont disponibles	
	Des réunions d'information sont organisées	

Réf B 2.2 - L'UTC informe ses étudiants de son offre globale

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Les modalités de la réalisation de la formation sont définies	Chaque formation dispose d'un règlement	- <i>Règlement du Master</i>
	Les modalités d'attribution du diplôme sont explicites	- <i>La VAE</i>
Les UV et UE font l'objet de description	Les UV et UE sont décrites dans DEMETER	
	Les UV et UE sont regroupées dans un catalogue	
	L'UTC met à disposition des guides	- <i>Guide de l'ingénieur</i> - <i>Guide Master</i>
Les descriptions des UV et UE sont mises à jour	La date de revue par la CEVU est indiquée	
	La date de mise à jour est indiquée	
Les descriptions des UV et UE sont évaluées	Le CEVU planifie et réalise ces évaluations	

Comentario [CC16]:
DISPOSITIFS ET PRATIQUES PERMETTANT AUX ETUDIANTS DE BENEFICIER D'UNE REELLE QUALITE DE VIE (AERES)
Coordination des services et simplification de l'accès à l'information et aux démarches utiles à l'étudiant

B 3 - L'UTC facilite les échanges entre les différents acteurs

Réf B 3.1 - L'UTC encourage la relation entreprises et étudiants

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Les étudiants sont informés des compétences attendues par les entreprises	Les présentations sont faites en amphi	
	Des journées spécifiques sont organisées	- <i>Comutec</i>
	Les échanges sont tracés	- <i>DEMETER</i>

Réf B 3.2 - L'UTC encourage les échanges entre Enseignants-Chercheurs et étudiants

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
La relation conseiller - conseillés est effective	Chaque conseiller encadre un nombre limité de conseillés	
	Chaque étudiant a un conseiller	



C. L'UTC recrute ses étudiants et doctorants

C 1 - L'UTC sélectionne ses étudiants selon un processus rigoureux

Réf C 1.1 - L'UTC met en œuvre un processus de sélection des élèves ingénieur

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Le processus est défini et prend en compte les différentes modalités d'obtention du diplôme	Le règlement de la formation indique les modalités de la sélection	- Formation initiale - Formation continue - VAE
Le processus est appliqué	Les jurys d'admissions font l'objet de comptes-rendus	
Le processus est revu et amélioré	Un conseil procède régulièrement à ces revues	

Comentario [CC17]:
COMPÉTENCES ATTENDUES (CTI)
Les diplômés disposent des qualités personnelles nécessaires à la pratique du métier d'ingénieur

Réf C 1.2 - L'UTC met en œuvre un processus de sélection des étudiants en licence

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Le processus est défini et prend en compte les différentes modalités d'obtention du diplôme	Le règlement de la formation indique les modalités de la sélection	
Le processus est appliqué	Les jurys d'admissions font l'objet de comptes-rendus	
Le processus est revu et amélioré	Un conseil procède régulièrement à ces revues	

Réf C 1.3 - L'UTC met en œuvre un processus de sélection des étudiants en master

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Le processus est défini et prend en compte les différentes modalités d'obtention du diplôme	Le règlement de la formation indique les modalités de la sélection	- Formation initiale - Formation continue - VAE
Le processus est appliqué	Les jurys d'admissions font l'objet de comptes-rendus	
Le processus est revu et amélioré	Un conseil procède régulièrement à ces revues	- Conseil de Master

Réf C 1.4 - L'UTC met en œuvre un processus de sélection des doctorants

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Le processus est défini et prend en compte les différentes modalités d'obtention du diplôme	Le règlement de l'Ecole Doctorale indique les modalités de la sélection	- Formation initiale - Formation continue - VAE
Le processus est appliqué	Les jurys d'admissions font l'objet de comptes-rendus	
Le processus est revu et amélioré		

C 2 - L'UTC sélectionne ses étudiants en accord avec ses valeurs

Réf C 2.1 - La sélection est basée sur la motivation du candidat

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
La personnalité du candidat est un critère important	Ce point fait l'objet d'un avis écrit	
Une grille d'appréciation est appliquée	Cette grille est appliquée par tous les jurys de sélection	
La confrontation entre les membres du jury de recrutement permet de dégager un consensus	Le compte-rendu de jury fait apparaître ce consensus	

Comentario [CC18]:
 DEMARCHE QUALITE PEDAGOGIQUE
 (AERES)
 Connaissance et prise en compte des
 caractéristiques des étudiants

Réf C 2.2 - Chaque étudiant bénéficie d'un entretien

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Un entretien collectif est organisé pour les candidats post-bac	Les entretiens font l'objet d'un compte-rendu	
Un entretien individuel est organisé pour les candidats en Branche	Une traçabilité de l'entretien est assurée	

C 3 - L'UTC intègre ses étudiants

Réf C 3.1 - L'UTC prend en compte les besoins spécifiques des étudiants étrangers

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC s'assure du niveau de Français	Le niveau est vérifié lors de l'admission	
	Une formation intensive est proposée	
L'UTC suit les réussites et difficultés de ces étudiants	Les conseillers identifient et trace ces points	

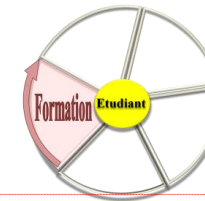
29

Réf C 3.2 - L'UTC a un processus d'accueil de ses nouveaux étudiants

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Le processus est défini	Il existe un document le décrivant	
	Il intègre le rôle des associations d'intégration	- Association d'intégration (étudiants) - Association pour les étrangers
	Il intègre une présentation des locaux	
Le processus est appliqué	Des documents assurent que ce processus est suivi	- Questionnaire étudiant
Le processus est revu et amélioré	Un conseil procède régulièrement à ces revues	

Comentario [CC19]:
DISPOSITIFS ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉTUDIANT (AERES)
Pilotage des dispositifs d'accueil à l'université

D. L'UTC réalise son offre de formation



D 1 - L'étudiant choisit son parcours de formation

Réf D 1.1 - L'étudiant choisit ses enseignements

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'étudiant dispose des informations nécessaires	Les UV et UE sont décrites	<ul style="list-style-type: none"> - Demeter - Objectifs de formations - Choix de branche libre - Liberté de choix de filière - Mineur (deuxième spécialité en TSH)
	L'étudiant peut s'adresser aux enseignants	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller - Responsable d'UV UE
	Les formations à l'étranger font l'objet de convention	
L'étudiant dispose d'outils lui permettant de choisir	Des moments dédiés permettent le choix	

Comentario [CC20]:
 FORMATION EN ÉCOLE (CTI)
 L'ingénierie et les innovations pédagogiques sont élaborées et implémentées par l'école

Le travail personnel et le développement de l'autonomie des élèves sont indispensables à l'acquisition des sciences de base et des sciences de l'ingénieur, mais surtout à l'intégration des méthodologies dispensées durant les enseignements magistraux

Réf D 1.2 - L'étudiant choisit son rythme

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'étudiant gère son temps de travail et personnel	L'étudiant dispose d'un planning global	
L'étudiant peut bénéficier d'une césure		
L'étudiant peut accroître ou diminuer son temps de formation	Des semestres supplémentaires à l'étranger sont possibles	
	L'étudiant peut accélérer sa formation	

Comentario [CC21]:
 FORMATION EN ÉCOLE (CTI)
 Le travail personnel et le développement de l'autonomie des élèves sont indispensables à l'acquisition des sciences de base et des sciences de l'ingénieur, mais surtout à l'intégration des méthodologies dispensées durant les enseignements magistraux

D 2 - L'étudiant développe ses capacités

Réf D 2.1 - L'étudiant acquiert les connaissances liées à ses choix

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'étudiant doit suivre des UV UE "Connaissances-scientifiques"	Les UV UE de chaque parcours sont identifiées	
L'étudiant doit suivre des UV UE "Technique et méthode"	Les UV UE de chaque parcours sont identifiées	
L'étudiant doit suivre des UV UE "TSH"	Les UV UE de chaque parcours sont identifiées	
L'étudiant dispose d'un support à la documentation bibliographique		
L'étudiant doit maîtriser des langues		- <i>TOEIC obligatoire pour l'obtention du diplôme (785)</i>

Réf D 2.2 - L'étudiant développe ses compétences

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Des périodes en entreprise de longue durée sont obligatoires	Ces périodes sont inscrites dans les cursus	- <i>TN09</i> - <i>PN10</i> - <i>ST01</i> - <i>STO2</i>
L'étudiant peut proposer un parcours personnel	Les modalités de ces parcours sont gérées	- <i>UV TX</i> - <i>Filière libre</i> - <i>Semestres à l'étranger</i>

Comentario [CC22]:

COMPÉTENCES ATTENDUES (CTI)
Les diplômés connaissent les sciences et techniques nécessaires à une bonne maîtrise du domaine ou de la spécialité, et les ont comprises

CONTENU DE LA FORMATION (CTI)
L'anglais n'est plus considéré dans l'école comme une langue étrangère (en situation professionnelle) et la pratique d'une autre langue est considérée comme indispensable

Comentario [CC23]:

COMPÉTENCES ATTENDUES (CTI)
Les diplômés sont capables d'utiliser des méthodes appropriées pour repérer et entreprendre des investigations ou des recherches sur des questions techniques de leur domaine de compétence dans un environnement de recherche et développement

Les diplômés sont en mesure de travailler avec sens des responsabilités et succès en entreprise compétitive dans un large champ de situations

EXPÉRIENCE EN ENTREPRISE (CTI)
L'initiation des élèves ingénieurs à la vie de l'entreprise et à l'exercice de l'activité professionnelle s'intègre dans les cursus à travers divers types de stages

Tout stagiaire est suivi et évalué par un conseiller d'études et un maître de stage, professionnel permanent de l'entreprise, travaillant en collaboration étroite

Le stage de longue durée, 4 à 6 mois fait l'objet d'une triple évaluation (par l'entreprise, par l'école et lors d'une soutenance)

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'étudiant peut participer à des UV ou UE professionnalisantes	Des UV ou UE de ce type sont identifiées	- QP10
	Des UV ou UE de ce type proposées aux doctorants	- CP13

Réf D 2.3 - **L'étudiant développe ses aptitudes**

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'étudiant est capable d'adapter ses connaissances au contexte	Des modalités spécifiques sont proposées	- Ateliers projet - Atelier pluridisciplinaires
L'étudiant est capable de communiquer efficacement		
L'étudiant est capable de travailler de façon collective et multiculturelle		
L'étudiant est capable de travailler de façon individuelle		

Comentario [CC24]:
COMPÉTENCES ATTENDUES (CTI)
 Les diplômés sont capables de comprendre et résoudre des problèmes complexes d'ingénierie, en utilisant leurs connaissances correspondant au niveau exigé ci-dessus. Ces connaissances peuvent comporter des considérations hors du champ de spécialisation. Les diplômés ont la capacité à conceptualiser et aussi à travailler avec rigueur et rapidité

Les diplômés ont la capacité à travailler dans un contexte international

FORMATION EN ÉCOLE (CTI)
 La formation par l'expérimentation est indispensable pour développer le sens du concret et des réalités

D 3 - L'étudiant bénéficie d'un accompagnement pédagogique

Réf D 3.1 - **L'étudiant est accompagné dans la réalisation de son projet**

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'étudiant est accompagné pendant sa formation au sein de l'UTC	L'étudiant connaît les responsables de formation	- L'étudiant connaît son conseiller
	L'étudiant sait à qui s'adresser	- L'étudiant rencontre son conseiller

Comentario [CC25]:
DISPOSITIFS ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉTUDIANT (AERES)
 Pilotage des dispositifs d'orientation, de réorientation et d'accompagnement

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'étudiant est accompagné pendant sa formation en dehors de l'UTC	L'étudiant connaît ses interlocuteurs	- <i>Tuteur de stage</i>
	L'étudiant rencontre ses interlocuteurs	

Réf D 3.2 - L'étudiant bénéficie de modalités pédagogiques adaptées

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'étudiant dispose des ressources pédagogiques	L'étudiant est mis en situation professionnelle	- <i>Formation par alternance</i> - <i>Les stages (deux pendant 6 mois)</i> - <i>Stages hors cursus</i> - <i>Travail collaboratif (projets, TP, TD)</i> - <i>Ateliers projet</i>
	Les cours sont accessibles	- <i>Polycopiés</i> - <i>Site Moodle</i> - <i>Les cours sont filmés</i>
	Des mises en application des cours sont prévues	- <i>TD</i> - <i>TP</i> - <i>Ateliers</i>
	Des approfondissements des cours sont possibles	

D 4 - L'étudiant bénéficie de services

Réf D 4.1 - L'étudiant bénéficie de services facilitant son activité

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'étudiant dispose d'un accès à l'information scientifique et technique		
L'étudiant dispose d'une espace de travail numérique	Des sites dédiés de capitalisation sont développés	
Les locaux permettent un accès à Internet	Tous les locaux sont couverts par le Wifi	
	Des salles informatiques sont ouvertes aux étudiants	
Les locaux sont accessibles avec des horaires étendus	Les étudiants disposent des moyens d'accès	
	Les horaires sont définis en prenant en compte les aspects pédagogiques	

Comentario [CC26]:
 L'ÉTABLISSEMENT FOURNIT A L'ÉTUDIANT UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ADAPTE (AERES)
 Caractéristiques de l'environnement numérique de travail et conditions d'accès de l'étudiant
 Participation de l'établissement à un réseau de formation
 Politique documentaire et ressources utiles à l'étudiant
 VIE ÉTUDIANTE (CTI)
 L'école offre des conditions matérielles qui permettent aux élèves ingénieurs de bénéficier pleinement de la formation et de favoriser leur développement personnel

Réf D 4.2 - L'étudiant bénéficie de services facilitant ses relations avec le monde socio-économique

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'étudiant peut rencontrer les acteurs économiques	Des manifestations sont organisées	
L'étudiant bénéficie d'une offre de stages	Un service dédié est organisé	
L'étudiant est mis en relation avec les anciens étudiants	L'association des anciens est ouverte aux étudiants	
	Les étudiants sont inscrits à l'association des anciens	
	Les étudiants participent aux activités de l'association	

Comentario [CC27]:

D 5 - Les compétences de l'étudiant sont évaluées

Réf D 5.1 - Les étudiants réorientés sont conseillés

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'étudiant réorienté bénéficie de propositions		

Réf D 5.2 - L'évaluation des étudiants suit des critères préalablement définis

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Les modalités de fonctionnement des jurys sont appliquées	Un jury analyse les résultats de l'étudiant	
	Le jury décide de l'orientation de l'étudiant	
	Le jury donne des recommandations à l'étudiant	
Les modalités de notation sont appliquées	Des relevés de notes sont élaborés	

Réf D 5.3 - L'étudiant est informé des règles d'obtention du diplôme

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Les règlements des études sont diffusés		
Les règles d'obtention du diplôme font l'objet de textes	Les règlements des études sont élaborés et mis à jour	- Pas de rattrapage

Comentario [CC28]:
 FORMATION EN ÉCOLE (CTI)
 Le suivi des élèves constitue un complément indispensable à la formation et la gestion des échecs doit garantir une réorientation adéquate et convenant aux différentes parties (élève, enseignants et personnels de l'école. L'école limite les échecs

Comentario [CC29]:
 FORMATION EN ÉCOLE (CTI)
 Il existe un mode défini, professionnel, crédible d'évaluation et de validation des connaissances et des compétences des élèves ingénieurs, basé sur des critères préalablement définis et accessibles publiquement

Comentario [CC30]:
 DEMARCHE QUALITE PEDAGOGIQUE (AERES)
 Qualité de l'évaluation des étudiants et des diplômes délivrés

ATTRIBUTION DU TITRE D'INGENIEUR (CTI)
 - L'attribution du diplôme est conforme aux lois et règlements, aux objectifs de l'école et aux résultats de la formation

E. Les formations à l'UTC sont évaluées



E 1 - Les formations font l'objet d'évaluations internes

Réf E 1.1 - Les étudiants évaluent des UV et des UE

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Des critères sont définis	Les étudiants comprennent les critères	
	Les étudiants participent à l'évaluation	- Taux de participation par UV / UE
Un système offre la possibilité de procéder à l'évaluation	Le système est accessible à tous les étudiants	
	Le système couvre toutes les UV / UE	
	Le système fait l'objet d'une mesure de la satisfaction des utilisateurs	- Satisfaction des étudiants - Satisfaction des enseignants

Réf E 1.2 - Des structures de pilotage des formations évaluent périodiquement les formations

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Les structures sont formalisées	Les rôles, mission et composition sont définis	
	La composition effective est conforme	
Les structures se réunissent	L'activité des structures est planifiée	
	Les travaux sont communiqués	

Comentario [CC31]:
 DEMARCHE QUALITE PEDAGOGIQUE (AERES)
 Pilotage central des procédures d'évaluation des enseignements et des formations et de leur utilisation

Réf E 1.3 - Les responsables de formation procèdent à des auto-évaluations

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Les formations ont un processus d'auto-évaluation identifié	Le référentiel UTC est décliné par formation	
	Le mode d'autoévaluation est connu	
	Les acteurs sont informés et formés	
Les auto-évaluations sont organisées	Les autoévaluations sont planifiées	
	Les auto-évaluations sont réalisées selon un processus identifié	
	Les résultats des auto-évaluations sont communiqués	

E 2 - Les formations font l'objet d'évaluations externes

Réf E 2.1 - Les exigences des organismes d'évaluation sont identifiées

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Les relations avec ces organismes sont formalisées	Les rôles et missions des acteurs UTC sont définis	
Les évaluations externes sont planifiées	Le calendrier est connu	
	Les tâches des acteurs sont identifiées	
	La communication interne est assurée	

Réf E 2.2 - La cohérence de l'autoréférentiel UTC avec les guides d'évaluation est assurée

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Les évolutions des guides sont prises en compte	Les modifications de l'autoréférentiel UTC sont argumentées	
	L'autoréférentiel UTC fait l'objet de Benchmarking	- <i>Projet Tempus</i>

E 3 - Les formations bénéficient d'actions d'amélioration de la qualité

Réf E 3.1 - Des actions sont menées

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Les actions sont évaluées	Des critères de succès sont associés à chaque action	
	Les critères sont renseignés et analysés	
Les actions sont planifiées et suivies	Un plan d'amélioration de la qualité est tenu à jour	
Les acteurs sont formés à la résolution de problèmes	La composition des groupes est connue	

Réf E 3.2 - Des actions d'amélioration sont identifiées et priorisées

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Il existe des structures chargées de piloter l'amélioration de la qualité	Les rôles, mission et composition sont définis	- <i>Le CAQ</i>
	L'activité de ces structures est planifiée	
	Les activités sont communiquées et capitalisées	- <i>Site Moodle CAQ</i>

Comentario [CC32]:
 EVALUATION DE LA FORMATION ET DE SES RESULTATS (CTI)
 Une évaluation régulière et systématique des enseignements est mise en place et débouche sur des actions d'amélioration

Réf E 3.3 - Les résultats des évaluations internes et externes sont analysés

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Des structures ont la responsabilité de mener ces analyses	Les rôles, mission et composition sont définis	
	L'activité de ces structures est planifiée	
	Les analyses sont communiquées	

3.3 Autoréférentiel recherche - ÉBAUCHE

A. L'UTC a une politique et une stratégie en matière de recherche

A 1 - La politique de recherche est définie à l'UTC

Réf A 1.1 - L'UTC établit sa politique de recherche au niveau de l'établissement

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
La recherche propose des axes thématiques d'innovation		<ul style="list-style-type: none"> - Les transports intelligents, propres et sûrs - Technologies bioinspirées et développement durable
La recherche dispose d'axes méthodologiques d'innovation		<ul style="list-style-type: none"> - Eco-conception : matériaux, énergie, équipements, habitat - Interaction homme – système technologiques et sociaux
La recherche met en place des champs thématiques		<ul style="list-style-type: none"> - L'information (GI) - La modélisation et la simulation (GM, GSM, GSU) - Le vivant (GB) - Matière et procédés (GPI) - L'homme et la société (TSH, GSU)

Réf A 1.2 - L'UTC établit sa politique de recherche au niveau de chacune des unités de recherche

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC dispose des unités de recherche	Les Unités Mixtes de Recherche (UMR) maîtrisent leur fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Sciences de l'information informatique, automatique, décision - Mécanique, matériaux, acoustique - Biologie, biochimie, biotechnologies - Biomécanique et génie biomédical
L'UTC possède des équipes d'accueil		<ul style="list-style-type: none"> - Génie des procédés, chimie, développement durable - Electromécanique - Technologie et sciences humaines - Mathématiques appliquées
L'UTC développe des équipes propres de recherche		<ul style="list-style-type: none"> - Risques et vulnérabilité urbaines, Génie des systèmes urbains: AVENUES-GSU
L'UTC s'implique dans la création des unités de recherche action		<ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie des contenus et des savoirs - Conception et qualité des produits et des processus, innovation

Réf A 1.3 - L'UTC encourage chaque chercheur à définir sa politique de recherche

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
A l'UTC chaque chercheur développe son projet scientifique et professionnel		- Labellisation " HR excellence in research " en cours
L'UTC veille à l'intégration de ses doctorants		

A 2 - L'UTC définit la stratégie avec ses partenaires en matière de recherche

Réf A 2.1 - L'UTC a une stratégie de partenariats au niveau régional

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC possède des partenariats universitaires		<ul style="list-style-type: none"> - L'université de Picardie Jules Verne - L'Ecole Supérieure de Chimie Organique et Minérale (ESCOM)
L'UTC participe aux projets de pôles d'excellence Picards		<ul style="list-style-type: none"> - Le projet Européen PAMAP - Le réseau Européen Enactive - Le travail avec les associations d'aveugles

Réf A 2.2 - L'UTC a une stratégie de partenariats au niveau national

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC est impliquée dans des programmes nationaux de recherche		<ul style="list-style-type: none"> - Réseau national Antiopes - MACS - Robotique - Recherche opérationnelle - ISIS - ASR

Réf A 2.3 - L'UTC a une stratégie de partenariats au niveau international

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC participe avec d'autres structures aux recherches internationales		<ul style="list-style-type: none"> - Cotutelle avec : le CNRS, l'université Joseph Fourier et l'INP de Grenoble, le Laboratoire Franco-Mexicain d'informatique et d'automatique de Mexico (LAFMIA) - L'UMI CNRS de Pékin
L'UTC favorise la mobilité des enseignants-chercheurs étrangers		
L'UTC est ouverte aux étudiants étrangers		

A 3 - L'UTC définit ses priorités pour l'avenir

Réf A 3.1 - L'UTC anime des structures de recherche

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC favorise une recherche interdisciplinaire		<ul style="list-style-type: none"> - Collegium UTC / CNRS - Collaboration avec de nouveaux acteurs : Les universités d'Amiens et de Reims (UPJV et URCA) et l'Insa de Rouen - Le projet PIVERT - Le Projet (RTRA) sur les batteries
L'UTC définit l'interaction entre formation et recherche		

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC établit des partenariats avec les entreprises	L'université travaille en partenariats avec les chaires	- <i>Chaire Hydraulique</i>

Réf A 3.2 - L'UTC définit ses priorités d'investissements en recherche

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC s'implique dans les projets relatifs à l'axe d'innovation stratégique		<ul style="list-style-type: none"> - <i>Le projet d'équipement Tell, (Equipement technique pour l'étude en Living Lab de la vie numérique)</i> - <i>Le projet d'équipement InnoCell Valley, monté en partenariat avec l'Ineris et le CHU d'Amiens et coordonné par l'UTC</i>

Réf A 3.3 - L'UTC identifie clairement ses initiatives de recherche

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'université collabore avec d'autres structures de recherche		- <i>L'UTC participe à deux projets : le projet « ROBOTEX » qui a pour ambition de créer un réseau national de plateformes robotique et le projet 2MI (Mobilité Multimodale Intelligente)</i>

B. L'UTC dispose d'une organisation et de moyens en recherche

B 1 - L'UTC définit sa stratégie de pilotage

Réf B 1.1 - L'UTC a une stratégie de pilotage avec ses différentes parties prenantes

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
La stratégie prévoit l'intégration d'une équipe présidentielle		
La stratégie garantit la prise de décisions équitables sur les projets et l'affectation de moyens	Le pilotage dispose d'un Conseil Scientifique	
La stratégie établit l'assistance à la Présidence dans l'application de la politique de recherche	Le pilotage dispose d'une Direction à la recherche	
La stratégie prévoit la participation des Directeurs d'unités de recherche		

Réf B 1.2 - L'UTC a une stratégie avec ses partenaires

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
La stratégie implique une coopération entre l'UTC et le CNRS	Les membres du Comité sont définis	<ul style="list-style-type: none"> - Le Président de l'UTC - Le Directeur de l'Institut INSIS du CNRS - Le Délégué Régional - Le Directeur de l'Institut Carnot UT - Le Président du Conseil Régional de Picardie

Réf B 1.3 - L'UTC définit ses partenaires de référence

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
La stratégie établit des contrats spécifiques dans sa politique de pilotage		<ul style="list-style-type: none"> - Avec le Centre des Etudes Techniques des Industries Mécaniques (CETIM) - Avec l'Institut National de l'Environnement et des Risques(INERIS) - Avec ASTRIUM, industriel de l'aéronautique

B 2 - L'UTC dispose d'une politique d'allocation de moyens

Réf B 2.1 - L'UTC a une stratégie pour ses sources de financement

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
La politique veille à la participation des unités de recherche aux projets en partenariat		<ul style="list-style-type: none"> - Projets régionaux avec la Région Picardie - Projets FUI (financements importants) - Projets ANR et Européens

Réf B 2.2 - L'UTC dispose de structures d'accompagnement

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC définit une politique de recherche partenariale directe (privée)		<ul style="list-style-type: none"> - La Direction Valorisation et Partenariats (DVP) - L'Uteam qui est la filiale de valorisation
L'UTC définit une politique de recherche partenariale indirecte (publique)		

B 3 - L'UTC développe et met en place une organisation pour répondre à ses besoins et ses objectifs

Réf B 3.1 - L'UTC veille à la participation aux structures collaboratives

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC a deux pôles de compétitivité		<ul style="list-style-type: none"> - Industries et Agro-Ressources (IAR) - I-Trans

Réf B 3.2 - L'UTC identifie d'autres structures pour organiser sa recherche

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC possède des piliers complémentaires		<ul style="list-style-type: none"> - Le label CARNOT avec l'UTT en 2006 - La fondation UTC pour l'innovation - Le centre d'innovation - La filiale de gestion : UTeam

Réf B 3.3 - L'UTC définit son organisation au travers de structures partenariales

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC possède la capacité de susciter des interfaces entre les laboratoires et les partenaires de référence		<ul style="list-style-type: none"> - Avec le Centre d'Etudes Techniques Maritimes Et Fluviales (CETMEF) - Le Suez SIME sur les systèmes intelligents appliqués aux métiers de l'eau - Le laboratoire mixte international de Mexico

Réf B 3.4 - L'UTC s'appuie sur des structures fédératives

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC veille à la réalisation des conventions avec le CNRS		<i>- Avec : la fédération des Systèmes Hétérogènes en Interaction (SHIC), l'Institut INSIS du CNRS et les 3 unités mixtes de l'UTC (Heudiasyc, Roberval et BMBI)</i>

C. L'UTC définit une stratégie sur la valorisation de la recherche

C 1 - L'UTC dispose d'une stratégie en matière de valorisation

Réf C 1.1 - L'UTC encourage la communication des résultats de recherche

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
Les résultats sont communiqués et connus à l'extérieur		- <i>Journal mensuel : Interactions</i>

Réf C 1.2 - L'UTC favorise l'utilisation des TIC pour valoriser les résultats de la recherche

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
La stratégie de l'UTC vise la mise en œuvre de l'utilisation des TIC		<ul style="list-style-type: none"> - <i>La création d'une unité d'enseignement à l'école doctorale</i> - <i>La création d'un « format type audiovisuel »</i> - <i>L'analyse des besoins de communication audiovisuelle et Internet de chaque laboratoire de l'UTC</i>

Réf C 1.3 - La stratégie de l'UTC vise la protection de la propriété intellectuelle

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC s'implique dans le partage de la propriété industrielle avec le partenaire industriel (copropriété)		
L'UTC respecte la cession des droits avec le partenaire		

Réf C 1.4 - L'UTC maîtrise la valorisation de la recherche

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC dispose d'une plate-forme qui accueille des projets		- <i>Le centre d'innovation de l'UTC</i>

C 2 - L'UTC communique et diffuse ses résultats de recherche

Réf C 2.1 - L'UTC a une stratégie de communication et de diffusion de sa production scientifique

Critère	Indicateur	Remarque / preuve
L'UTC veille à la publication des articles nationaux et internationaux		
L'UTC diffuse ses résultats au travers d'ouvrages scientifiques ou de vulgarisation		
L'UTC participe aux congrès nationaux et internationaux		
L'UTC veille au dépôt de brevets		

3.4 Evaluation du Master Management de la qualité

Afin de tester l'autoréférentiel formation auprès d'un département de l'UTC, une grille d'auto-évaluation a été créée. M. Gilbert Farges, responsable du Master Management de la Qualité, a bien voulu participer à cette évaluation.

Cet outil permet de connaître le niveau de maturité de chacune des étapes du processus de formation à l'aide d'une échelle d'évaluation.

La grille est composée de plusieurs onglets :

« Contexte » : il présente l'objectif et le mode d'emploi de l'outil.

« Paramétrage d'outil » : il montre l'échelle d'évaluation, avec les items et les pourcentages de maturité.

Légende :	Utilisés dans les calculs	
	Item	% de maturité
aucune activité n'est réalisée pour ce processus	Absent	0 %
les activités sont réalisées implicitement sans être toujours mises en œuvre complètement et dans les délais	Aléatoire	20 %
les activités sont définies explicitement et mises en œuvre dans les délais, sans être forcément tracées	Defini	40 %
les activités réalisées sont efficaces , tracées dans leur cheminement et leurs résultats	Maîtrise	60 %
les activités réalisées sont efficentes et induisent des améliorations qui sont effectivement mises en œuvre	Optimisé	80 %
les activités réalisées ont une excellent qualité perçue , elles anticipent les attentes et innovent dans les services rendus	Mature	100 %

Figure 19 : Paramétrage de grille d'évaluation (Créée par Gilbert FARGES)

« Grille d'évaluation » : elle décrit le contenu de l'autoréférentiel (Champs, Items, Références, Critères et Indicateurs).

Champ	A Le Master MQ conçoit une offre de formation			Item
	A 1 Le Master MQ prend en compte les besoins de la société			
Référence	Réf A. 1.1	L'UTC maîtrise son offre de formation	Maîtrise	
	<i>Critère</i>	<i>Indicateur</i>		
	L'UTC a une offre de formation de niveau master	L'offre de master MQ est positionnée à l'UTC		
		L'offre de formation de Master est lisible		
	Réf A. 1.2	Le Master MQ propose différentes voies d'obtention de ses diplômes	Maîtrise	
	<i>Critère</i>	<i>Indicateur</i>		
	Le Master MQ propose la voie de la formation initiale			
	Le Master MQ propose la voie de la formation continue	La formation est accessible au titre de la formation continue		
	Le Master MQ propose la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	La formation est accessible au titre de la VAE		
		La procédure par la VAE est définie		

Figure 20 : Grille d'évaluation[9]

« Cartographie globale » : elle donne les résultats de l'auto-évaluation sous forme de graphique.

3.5 Résultats et analyse de l'évaluation

Les résultats de l'évaluation montrent les points forts et les critères à améliorer de la formation Master Management de la Qualité.

Ainsi, les champs « Information » et « Recrutement » ont une meilleure note que ceux de la « Formation » et de l'« Amélioration ».

Egalement, la partie « Conception » avec une note moyenne est un des critères à améliorer.

La moyenne globale de l'évaluation est de 62 %. Il faudra donc, mettre en œuvre des améliorations afin que la formation soit plus efficace et efficiente.

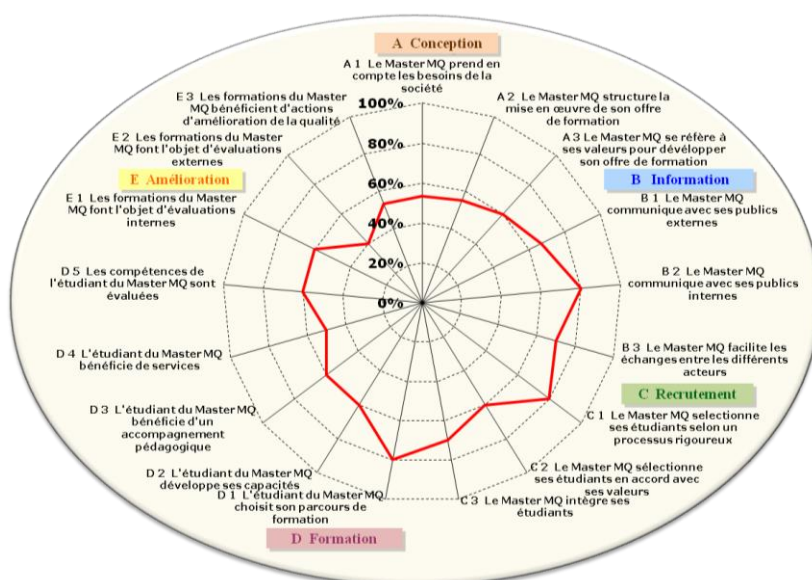


Figure 21: Résultat de l'évaluation au Master Management de la qualité [9]

Pour mesurer l'avancement du master MQ, il serait pertinent de réaliser une autre évaluation l'année prochaine afin de comparer les résultats et continuer à progresser dans une logique d'amélioration continue.

Perspectives

L'autoréférentiel UTC a été créé à l'initiative de la Direction. Il servira à réaliser des auto-évaluations et sera utile pour les habilitations de la CTI et de l'AERES.

Toutefois cet outil doit être mis à jour annuellement, pour qu'il soit opérationnel.

Afin de s'approprier l'outil, une formation de courte durée doit être mise en place pour les responsables des départements et des unités de recherche. Il faudra également élaborer un programme concernant l'auto-évaluation d'un département ou d'une unité différente tous les six mois

L'autoréférentiel pourrait être disponible sur l'intranet UTC, en créant un onglet "Comité de Pilotage Qualité" avec toutes les démarches qualité qui ont été effectuées ou qui sont en cours de réalisation, afin que tout un chacun puisse être sensibilisé et informé.

Conclusion

L'Université de Technologie de Compiègne est une institution ayant 40 ans d'existence. En France, elle est connue pour être une université innovante et de très haut niveau.

La réalisation de cet autoréférentiel au sein de l'UTC m'a permis de mieux connaître la structure, les formations et le personnel de l'université. En effet, le travail d'élaboration de cet outil, est une démarche qui n'est pas facile parce qu'il faut que les diverses parties soient d'accord avec son contenu et sa forme.

Cette expérience m'a donné l'opportunité de partager mes idées et opinions avec des étudiants et des enseignants et même avec des personnes externes à l'UTC au travers de la réalisation des interviews et des réunions. Au cours de ce stage je me suis rendue compte de l'excellent prestige que l'université a auprès de la communauté.

Une telle démarche est le résultat d'un travail collectif où chacun a été en mesure de mettre un petit grain de sel pour l'élaboration de l'autoréférentiel. De plus, l'expérience et les connaissances de M. Jean-Pierre Caliste ont été déterminantes pour la création de cet outil original avec des caractéristiques propres de l'UTC.

L'utilisation pertinente de cet outil est un facteur clé pour le succès et le progrès de la formation et de la recherche à l'UTC. Il faut cependant l'utiliser régulièrement et exploiter les résultats obtenus. Il faut également être vigilant pour y intégrer des évolutions potentielles (veille) et faire en sorte que les personnes concernées soient impliquées dans l'approche de l'amélioration continue.

Glossaire

- **AERES** : Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
- **AUTOREFERENTIEL** : Référentiel d'auto-évaluation de l'Université de Technologie de Compiègne
- **CA** : Conseil d'Administration
- **CEVU** : Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
- **CNE** : Comité National d'Evaluation
- **CTI** : Commission de Titres de l'Ingénieur
- **ESCOM** : Ecole Supérieur de Chimie Organique et Minérale
- **ENQA** : European Association for Quality Assurance in Higher Education
- **HEUDIASYC** : Heuristique et Diagnostic des Systèmes Complexes
- **LEC** : Laboratoire d'Electromécanique de Compiègne
- **LMAC** : Mathématiques Appliquées
- **LMD** : Licence, Master et Doctorat
- **LOLF** : Loi Organique relative aux Lois de Finance
- **PDS** : Planification Dynamique Stratégique
- **QQOQCP** : Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?
- **UNIL** : Université de Lausanne
- **UTC** : Université de Technologie de Compiègne

Bibliographie

- [1] **AERES-PAO**. Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. Guide de l'évaluation-Section 1 Vague A, 2009, 42 pages. [En ligne] Disponible sur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/>>
- [2] **BACHIMONT Bruno**. La stratégie en matière de recherche de l'université de technologie de Compiègne (Quadriennal recherche), 2011, 57 pages.
- [3] **COMMISSION DES TITRES DE L'INGENIEUR (CTI)**. Références et orientations, 6^{ème} édition, 2009, 46 pages. [En ligne] Disponible sur : <<http://www.cti-commission.fr/>>
- [4] **COMMISSION DES TITRES DE L'INGENIEUR (CTI)**. Avis n°2009 / 10-01 relatif à l'habilitation de l'Université de technologie de Compiègne (UTC) à délivrer des titres d'ingénieur diplômé. Neuilly-sur-Seine, 2009, 5 pages.
- [5] **COMMISSION DE VALORISATION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE (COVER)**. Evaluation et développement de la qualité de l'enseignement et de la recherche, Guide d'auto-évaluation à l'intention des facultés Université de Lausanne (UNIL), 2007, 55 pages. [En ligne] Disponible sur : <<http://www.unil.ch/index.html>>
- [6] **COMMISSION EUROPEENNE**. Education et formation. L'enseignement supérieur en Europe. [En ligne] (Consulté le 16 mars 11) Disponible sur : <http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc62_fr.htm>
- [7] **COMITE NATIONAL D'EVALUATION (CNE)**. Livre de références. Les références de l'assurance de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur. France [En ligne] 2003, 28 pages. (Consulté le 05 mars 2011) Disponible sur : <https://www.cne-evaluation.fr/WCNE_pdf/LivreferencesCNE.pdf>
- [8] **COMITE NATIONAL D'EVALUATION (CNE)**. Références et lignes directrices pour le management de la qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (ENQA). [En ligne] France, 2006, 51 pages. (Consulté le 08 mars 2011) Disponible sur : <<http://www.enqa.eu/files/ESG%20version%20FRA.pdf>>
- [9] **CONTRERAS AGUIRRE Hilda Cecilia**. Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche. [En ligne] « Travaux » réf n° 179 Disponible sur : <<http://www.utc.fr/mastermq>>
- [10] **DENIELOU Guy**. Compiègne 5 ans après, 1977, 2 pages. (Archives de l'UTC)
- [11] **DENIELOU Guy**. Courrier du CNRS – N° 12 - avril 1974, 5 pages. (Archives de l'UTC)


- [12] **DENIELOU Guy**. Discours colloque : Technologie et enseignement supérieur, 1986, 5 pages. (Archives de l'UTC)
- [13] **DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET LA CELLULE MASTER DE L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE**. Guide de l'étudiant Master 2010. [En ligne] 2010 (consulté le 08 avril 2011)
Disponible sur :
<http://www.utc.fr/utc_espacepresse/iso_album/guide_master_utc_2010-2011.pdf>
- [14] **FD X 50-550**. "Démarches Qualité en Recherche, Principes généraux et recommandations". Ed Afnor, Octobre 2001.
- [15] **FD X 50-551** : Qualité en recherche - Recommandations pour l'organisation et la réalisation d'une activité de recherche en mode projet notamment dans le cadre d'un réseau. Ed Afnor, Novembre 2003.
- [16] **JOUNOT Alain**. 100 questions pour comprendre et agir, RSE et développement durable. Editeur Afnor, 2010, 171 pages. ISBN 978-2-12-465240-2
- [17] **MINISTERE D'EDUCATION NATIONALE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE**. Les établissements d'enseignement supérieur. Structure et fonctionnement – Guide pratique, 2006, 77 pages. [en ligne] (Consulté le 25 février 2011)
Disponible sur :
<<http://www.univ-paris-diderot.fr/DGRH/publication%20brochure.pdf>>
- [18] **MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE**. Outils de documentation, d'information. Etablissements et structures de l'enseignement supérieur. [en ligne] 2010 (Consulté le 21 février 2011) 2 pages.
Disponible sur :
<http://media.education.gouv.fr/file/2010/11/7/chap2.17_152117.pdf>
- [19] **MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**. L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. 35 indicateurs. [en ligne] Décembre 2010, enseignementsup-recherche.gouv.fr, n°4, pp.96 pages, (Consulté le 21 février 2011)
Disponible sur :
<http://media.enseignementsuprecherche.gouv.fr/file/Publications/07/2/EESR10_WEB_167072.pdf>
- [20] **MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**. La loi relative aux libertés et responsabilités des universités. Nouvelle université – Au service de l'égalité des chances. [En ligne] 2007, (Consulté le 22 février 2011)
Disponible sur : <http://www.nouvelleuniversite.gouv.fr/-le-projet-de-loi-relatif-aux-libertes-des-universites-.html#outil_sommaire_1>

- [21] **PROJET TEMPUS AQI-UMED**. Proposition d'une méthodologie de construction d'un référentiel, 2011, 5 pages (Consulté le 15 février 2011)
- [22] **SERVICE DES ADMISSIONS ET DIRECTION DE LA COMMUNICATION - UTC**. Guide de l'ingénieur 2010. [En ligne] 2010 (consulté le 08 avril 2011)
Disponible sur : <http://www.utc.fr/utc_espacepresse/iso_album/guide_etudiant_ingenieur_2010_2011.pdf>
- [23] **UNIVERSIDAD MIGUEL HERNANDEZ DE ELCHE** – Espagne. [En ligne] (Consulté le 15 mars 2011)
Disponible sur : <<http://www.umh.es/>>
- [24] **UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE**. Innovation, formation, recherche, valorisation. [En ligne] (Consulté le 25 février 2011)
Disponible sur : <<http://www.utc.fr>>
- [25] **UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE**. Guide de l'étudiant chercheur 2010 / 2011. [En ligne] (Consulté le 08 avril 2011)
Disponible sur : <http://www.utc.fr/Ecole_Doctorale/iso_album/guide_web_2010-2011.pdf>
- [26] **UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES** - Cellule d'appui à l'Evaluation de la Qualité. Critères d'autoévaluation d'une faculté. [En ligne] 2008 (consulté le 07 mars 2011)
Disponible sur : <<http://www.ulb.ac.be/ulb/qualite/docs/dispo/faculte.pdf>>


Annexes

Annexe 1 : Fiches de lecture


1

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. AERES-PAO
Titre	Guide de l'évaluation – section 1
Sujet Principal	Section des établissements. Vague A
Mots-clés	Stratégie, méthode, visite externe, objectif, système d'appréciation
Résumé	<p>Le guide décrit six stratégies principales : chaque stratégie propose un à cinq objectifs et chaque objectif établit son système d'interprétation et ses critères.</p> <p>Ex : La stratégie en matière de formation</p> <ul style="list-style-type: none">- Objectif 1. Le pilotage de l'offre de formation ;- Objectif 2. La lisibilité et la visibilité de l'offre de formation ;- Objectif 3. Les dispositifs d'accompagnement de l'étudiant : de l'accueil à l'université à l'aide à l'insertion professionnelle ;- Objectif 4. L'établissement fournit à l'étudiant un environnement de travail adapté aux exigences de la formation universitaire (plus orienté technologie) ;- Objectif 5. La démarche qualité pédagogique.
Idées principales	<ul style="list-style-type: none">• L'évaluation porte sur l'examen de la stratégie et des méthodes de gouvernance de l'établissement.• Le guide de l'évaluation a une double finalité :<ul style="list-style-type: none">- il sera utilisé par le comité d'experts et ;- il peut également servir de document de référence à l'établissement pour son autoévaluation.
Bibliographie	AERES-PAO. Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. Guide de l'évaluation-Section 1 Vague A, 2009, 42 pages.
Liens utiles	- http://www.aeres-evaluation.fr/ - http://www.enqa.eu/
Commentaires	Il existe une différence de stratégie entre la vague A et la vague B. En effet, la vague A fait référence aux relations extérieurs et la vague B aux partenariats. Le document de la vague B est le plus récent (2010). Il comporte plus de références que le document que le document du CNE.
Intérêt par rapport au projet	 Excellent

Rédacteur de la fiche : Cecilia Contreras **Mail** : conahc@gmail.com **Date** : 16 février 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Commission des Titres de l'Ingénieur (CTI)
Titre	Références et orientations
Sujets	Cahier complémentaire – l'habilitation et la reconnaissance des formations d'ingénieur – Contexte, Compléments sur les critères de qualité des formations, procédures et documents
Mots-clés	Amélioration, formation, ingénieur, reconnaissance, procédures, scientifique
Résumé	<p>Ce document explique les caractéristiques des écoles d'ingénieur en fonction du domaine ainsi que l'organisation de la formation et les différents types des titres.</p> <p>Les critères et l'habilitation des formations d'ingénieur, abordent les capacités et compétences recherchées pour les diplômés, les conditions pour valider le diplôme ainsi que les différents types de diplôme. Il est complété d'un cahier qui contient 4 parties : La première partie, « le contexte », apporte des informations à caractère national et international détaillées sur certains points ; la partie 2 constitue une compilation des principaux textes nationaux législatifs et réglementaires qui concernent l'évaluation et l'accréditation des formations d'ingénieurs ; la partie 3 explique quelques critères et principes d'évaluation jugés importants ainsi que quelques éléments récents du Guide d'autoévaluation des formations d'ingénieur. Enfin, la partie 4 inclut les procédures à satisfaire ainsi que les documents à remplir ou à élaborer en vue de l'habilitation des formations d'ingénieurs.</p>
Idées principales	<ul style="list-style-type: none"> • L'objectif global de ce processus est : <ul style="list-style-type: none"> - l'amélioration permanente des formations de l'enseignement supérieur ; - leur reconnaissance formelle nationale et internationale auprès des employeurs. • L'autoévaluation est désormais considérée au niveau national et international comme l'élément primordial et indispensable du management de la qualité des établissements d'enseignement supérieur.
Bibliographie	COMMISSION DES TITRES DE L'INGENIEUR (CTI). Références et orientations, 6 ^{ème} édition, 2009, 46 pages.
Liens utiles	<ul style="list-style-type: none"> - http://www.cti-commission.fr/ - http://www.cefi.org/CEFINET/GLOBAL/CTI/TITRE_2/INDEX.HTM
Commentaires	Important pour prendre en compte les caractéristiques des écoles d'ingénieur.
Intérêt par rapport au projet	 Bon


Rédacteur de la fiche : Cecilia Contreras Mail : conahc@gmail.com Date : 16 février 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Commission de Valorisation de l'Enseignement et de la Recherche (COVER)
Titre	Evaluation et développement de la qualité de l'enseignement et de la recherche
Sujet Principal	Guide d'auto-évaluation à l'intention de facultés – Université de Lausanne (UNIL)
Mots-clés	Evaluation, interne, externe, phases, responsabilités, développement
Résumé	<p>PHASE CONCEPTUELLE. Déterminer les aspects qui feront l'objet de l'auto-évaluation. Une structure à neuf composants, chacun divisé en plusieurs sous-composants ; pour chaque sous-composant, trois étapes de réflexion sont menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - expliciter les objectifs/priorités de la faculté ; - préciser les indicateurs (qualitatifs ou quantitatifs) sur lesquels elle se fonde ; - évaluer sa progression et faire un constat de ses réalisations. <p>Il est important de clarifier les objectifs pour chaque sous-composant (thème) considérée et d'identifier les indicateurs, sources d'information et outils requis pour préparer le constat.</p> <p>PHASE ORGANISATIONNELLE. Planifier les étapes, fixer les délais et définir les rôles et responsabilités.</p>
Idées principales	<ul style="list-style-type: none"> • Le but est d'évaluer et de développer la qualité de l'enseignement supérieur. • Des recommandations sont données pour aider durant les différentes phases du processus d'élaboration du référentiel. • Les propositions qui sont faites s'appuient sur l'expérience d'autres universités qui mettent en œuvre des processus similaires. • Afin de rationaliser le travail, la faculté peut utiliser les données/outils dont elle dispose déjà (résultats d'évaluations, questionnaires, statistiques, etc.).
Bibliographie	COMMISSION DE VALORISATION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE (COVER). Evaluation et développement de la qualité de l'enseignement et de la recherche, Guide d'auto-évaluation à l'intention des facultés - Université de Lausanne (UNIL), 2007, 55 pages.
Liens utiles	<ul style="list-style-type: none"> - http://www.unil.ch/cover/page35396.html - http://www.unil.ch/webdav/site/cover/shared/Eval_facultes/Guide_fac_06_06_07_-_REV22_08_07.pdf
Commentaires	Pour le sujet de stage, voir phase 1, partie A et B.
Intérêt par rapport au projet	 Excellent


Rédacteur de la fiche : Cecilia Contreras Mail : conahc@gmail.com Date : 17 février 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Commission Européenne
Titre	Chiffres clés de l'enseignement supérieur en Europe, édition 2007
Mots-clés	Capital humain, Europe, indicateurs, international, financement, politique
Résumé	<p>Cette première édition de Chiffres clés de l'enseignement supérieur en Europe propose des indicateurs quantitatifs et qualitatifs harmonisés et, donc, comparables. Ces dernières permettent ainsi de faire le point sur les politiques mises en œuvre pour faire en sorte qu'un enseignement supérieur de qualité soit accessible au plus grand nombre.</p> <p>Le rapport offre également un état des lieux de la mobilité internationale des étudiants, qui est au cœur de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, et des politiques nationales ayant pour but de la favoriser.</p> <p>Cette publication montre les progrès réalisés au cours de cette dernière décennie par l'ensemble de l'enseignement supérieur en termes de financement et de participation.</p>
Idées principales	<ul style="list-style-type: none"> • Il présente 70 indicateurs proposant un double éclairage qualitatif et statistique. • Les informations qualitatives abordent essentiellement le thème de la dimension sociale de l'enseignement supérieur. • Il est à noter que les dépenses par étudiant de l'enseignement supérieur augmentent avec le niveau de richesse du pays.
Bibliographie	<p>COMMISSION EUROPEENNE. Chiffres clés de l'enseignement supérieur en Europe, édition 2007. [En ligne] Bruxelles-Luxembourg, 2007, 250 pages. (Consulté le 22 février 2011)</p> <p>Disponible sur : http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/key_data_series/088_FR.pdf ></p>
Liens utiles	<ul style="list-style-type: none"> - COMMISSION EUROPEENNE, éducation et formation [En ligne] (Consulté le 16 mars 11) Disponible sur : <http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc62_fr.htm> (contexte) - http://ec.europa.eu/news/culture/101213_fr.htm
Commentaires	<p>Le document montre des exemples des différents pays de l'UE. La plupart des données concernent les années 2003 et 2004.</p>
Intérêt par rapport au projet	<p>▼ Satisfaisant</p>

Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 23 février 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Comité National d'Evaluation - CNE
Titre	Livre de références
Sujet Principal	Les références de l'assurance de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur
Mots-clés	Formation, politique, référence, étudiant, établissement
Résumé	<p>Ce document a été créé en 2003 par un groupe de travail du CNE.</p> <p>Ce sont des recommandations pour aider les établissements de l'enseignement supérieur à mettre en place ses propres dispositifs d'assurance qualité.</p> <p>Il est composé de trois parties : la formation, la recherche et l'administration.</p> <p>Concernant la politique de la formation 3 types de références sont citées :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'offre de formation ;- la mise en œuvre de l'offre de formation ;- les étudiants : de l'accueil à l'insertion professionnelle. <p>Par exemple : l'offre de formation cite 12 références. Chaque référence est composée de 2 à 6 critères (<i>exemples de bonnes pratiques</i>).</p>
Idées principales	<ul style="list-style-type: none">• La politique de la formation définit les caractéristiques et les différents types de formations.• L'établissement veille à la qualité et à la cohérence de l'offre de formation.• L'établissement garantit l'accès, le bon déroulement et la validité de son offre de formation.• L'établissement s'organise pour prendre en compte le mieux possible les attentes de l'étudiant.
Bibliographie	COMITE NATIONAL D'EVALUATION (CNE). Livre de références. Les références de l'assurance de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur. France, 2003, 28 pages.
Liens utiles	<ul style="list-style-type: none">- https://www.cne-evaluation.fr/- https://www.cne-evaluation.fr/WCNE_pdf/LivreferencesCNE.pdf
Commentaires	C'est un document utile sur lequel s'appuyer pour la rédaction de notre référentiel.
Intérêt par rapport au projet	 Excellent

Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 15 février 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Comité National d'Evaluation – CNE (Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area) - ENQA
Titre	Références et lignes directrices pour le management de la qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur
Mots-clés	Management interne et externe, références, lignes directrices, établissements
Résumé	<p>Le document comprend "un ensemble de références, de procédures et de lignes directrices sur l'assurance de la qualité accepté conjointement".</p> <p>Le rapport est composé de quatre chapitres. Après un chapitre introductif sur le contexte, les buts et les principes, les suivants portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- les références et les lignes directrices pour le management de la qualité ;- un système d'évaluation par les pairs pour les agences d'évaluation ;- les perspectives et les défis à venir.
Idées principales	<ul style="list-style-type: none">• L'objectif de ces références et lignes directrices est de fournir une aide et un conseil aux établissements d'enseignement supérieur.• Le rapport met en avant des principes génériques plutôt que des exigences spécifiques.• Une conséquence du principe générique est que les références et les lignes directrices portent davantage sur ce qui devrait être fait que sur la manière de le faire.
Bibliographie	<p>COMITE NATIONAL D'EVALUATION (CNE). Références et lignes directrices pour le management de la qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. [En ligne] France, 2006, 51 pages. (Consulté le 08 mars 2011)</p> <p>Disponible sur : <http://www.enqa.eu/files/ESG%20version%20FRA.pdf></p>
Liens utiles	<ul style="list-style-type: none">- https://www.cne-evaluation.fr/- http://enqa.eu/
Commentaires	Ce sont de bonnes pratiques pour mettre en place un système de management de la qualité interne et externe.
Intérêt par rapport au projet	 Bon

Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 08 mars 2011

Sujet de stage Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche

Auteur (s) Guy DENIELOU

Titre Comment former des jeunes ingénieurs en vue de l'innovation

Mots-clés Bouleversement, mobilité, adaptation, séjours, projets, formation, responsabilité

Résumé L'article montre de quelle façon l'innovation est partie intégrante de la formation supérieure et en particulier d'une université de technologie. L'ingénieur est, en effet, directement confronté aux changements qui découlent de l'exploitation d'une nouvelle machine ou de l'installation d'équipement automatisés. L'innovation est une partie essentielle de l'enseignement car elle donne les outils pour savoir agir face à un monde globalisé. D'autre part, l'offre de formation, doit dans la mesure du possible, éviter les formations techniquement trop spécialisées. En conclusion, M. Guy Deniérou recommande de fournir une formation plus générale qui couvre la science de l'homme, la diversification et le travail d'équipe.

Idées principales

- Il y a un besoin d'innover en raison du bouleversement mondial caractérisé pour l'explosion démographique et technologique.
- Les ingénieurs sont ceux qui ont la responsabilité de l'innovation dans l'industrie (mutation, conception, réalisation, exploitation des nouvelles usines, etc.).
- Une innovation de l'UTC est de favoriser la mobilité des étudiants (séjours en industrie et séjours à l'étranger).

Bibliographie

DENIELOU Guy. Comment former des jeunes ingénieurs en vue de l'innovation, 1980, 3 pages.

Liens utiles

- <http://www.utc.fr/#>
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Guy_Deni%C3%A9rou


Commentaires

Cet article traite de l'importance de l'innovation dans les universités et la façon dont elles préparent les ingénieurs innovants de demain.

Intérêt par rapport au projet

 Bon

Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 04 avril 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Guy DENIELOU
Titre	Compiègne 5 ans après
Mots-clés	Innovation, enseignements, langues étrangères, recherche utilisable
Résumé	<p>Cet article, écrit par M. Guy Denielou cinq ans après de la création de l'UTC, est un bilan de la situation de l'université en 1977. Il aborde trois sujets : l'enseignement, la recherche et les structures.</p> <p>En ce qui concerne l'enseignement, il décrit les points forts et les innovations qui sont mises en œuvre suite à la création d'un système plus ouvert en matière de cursus, de l'enseignement en entreprise au travers de stages, des inscriptions deux fois par an, etc.</p> <p>D'autre part, il fait référence à la recherche avec une politique d'interdisciplinarité, le défi étant de travailler dans la technologie quotidienne et que celle-ci ait une utilité pour l'homme.</p> <p>Finalement, pour ce qui est des structures, l'idée de l'autonomie des universités comme moyen pour faire des économies est mentionnée, idée qui, plus tard, deviendra une loi pour les établissements de l'enseignement supérieur.</p>
Idées principales	<ul style="list-style-type: none"> • L'UTC est une troisième voie pour l'enseignement supérieur (ni grande école, ni université traditionnelle). • Au niveau de l'enseignement, une des innovations est trouvée dans l'apprentissage de langues et de cours originaux tels qu'analyse de risques et design industriel. • L'UTC a une politique de recherche interdisciplinaire orientée sur la technologie au quotidien.
Bibliographie	DENIELOU Guy. Compiègne 5 ans après, 1977, 2 pages.
Liens utiles	<ul style="list-style-type: none"> - http://www.utc.fr/ - http://fr.wikipedia.org/wiki/Guy_Deni%C3%A9lou
Commentaires	Un bilan des points forts a été réalisé 5 ans après la création de l'UTC.
Intérêt par rapport au projet	 Bon

Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 04 avril 2011

Sujet de stage Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche

Auteur (s) Guy DENIELOU

Titre Compiègne classée « ville universitaire »

Mots-clés Développement, universités, technologie, progrès social, relations humaines

Résumé C'est un article écrit en 1973 par M. Guy Deniérou qui aborde le sujet de la ville de Compiègne en tant que ville universitaire, avec ses avantages et ses inconvénients. Il met en évidence les caractéristiques de l'université en matière de recherche et son intérêt à interagir avec la population en vue de fournir un progrès social à la communauté.
L'université est décrite comme une réalité humaine, puisque l'interaction entre les différents acteurs permet de créer des liens entre eux et de satisfaire les besoins des parties prenantes.

Idées principales

- Il est important d'informer les Compiègnais du développement de l'université.
- L'UTC s'est installé dans une implantation stratégique, à savoir une région en plein développement industriel.
- L'UTC souhaite pratiquer dans une recherche utile au bien commun et au progrès social.

Bibliographie DENIELOU Guy. Compiègne classée « ville universitaire », 1973, 1 page.

Liens utiles - <http://www.utc.fr/#>
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Guy_Deni%C3%A9rou

Commentaires Intéressant article sur l'interaction de l'université avec la ville qui l'entoure.

Intérêt par rapport au projet



Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 04 avril 2011

Sujet de stage Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche

Auteur (s) Guy DENIELOU

Titre **Courrier du CNRS**

Mots-clés Innovation, originalité, formation, recherche, université, ingénieur, technologie

Résumé M. Guy Deniérou, le président de l'université de Compiègne, explique, pour « Le Courrier », ce qui fait l'originalité de cette université expérimentale, vouée à l'innovation dans tous les domaines.
L'université de technologie de Compiègne, créée par décret ministériel du 2 octobre 1972, ouverte dès septembre 1973, associe étroitement enseignement et recherche, industrie et vie régionale, dans un cadre de formation d'un style nouveau en France.
L'article décrit les caractéristiques de la nouvelle université et la façon dont les partenariats jouent un rôle fondamental en termes de recherche.

Idées principales

- La première rentrée à l'université a eu lieu en 1973, avec 100 étudiants et 30 enseignants.
- Une des principales caractéristiques a été la mise en place d'une liaison permanente entre l'enseignement, la recherche et l'industrie.
- Parmi les principales stratégies, le « benchmarking » avec des universités américaines a été mis en évidence.

Bibliographie DENIELOU Guy. Courrier du CNRS – N° 12 - avril 1974, 5 pages.

Liens utiles - <http://www.utc.fr/#>
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Guy_Deni%C3%A9rou

Commentaires Article intéressant sur la vision du créateur de l'université de technologie de Compiègne.

Intérêt par rapport au projet



Excellent

Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 18 mars 2011

Sujet de stage

Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche

Auteur (s)

Guy DENIELOU

Titre

Guy Deniérou et le « règne machinal »

Mots-clés

Machine, technologie, écologie, sciences, ressources, énergies alternatives

Résumé

Dans cet article du journal « Le Monde », M. Deniérou aborde le sujet de la technologie dans les années à venir.

Il explique la problématique de l'ère des machines dans une époque de gaspillage et de pollution ; une de ses propositions - le recyclage - démontre sa pensée innovante.

Un autre aspect intéressant est celui de l'avenir technologique et la façon dont le public (ou le client) est situé au cœur de la technologie. Les besoins du client sont, en effet, transformés en choix techniques et ensuite produits.

Finalement, il explique la notion d'énergies alternatives et l'impact que celles ont dans la vie des personnes.

Idées principales

- Créateur de l'expression "règne machinal" où l'objectif principal est de répandre et de moderniser les machines au service des hommes.
- Un des aspects de l'avenir technologique est l'introduction de la notion d'écologie.
- L'expansion de la machine est inéluctable : il faut gouverner ce phénomène. et respecter une certaine écologie dans le monde des machines.

Bibliographie

DENIELOU Guy. Guy Deniérou et le « règne machinal ». Technosphère. Le monde, 02 novembre 1980.

Liens utiles

- <http://www.utc.fr/#>
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Guy_Deni%C3%A9rou

Commentaires


Article intéressant de la technologie dans les années 80 du point de vue de M. Deniérou.

Intérêt par rapport au projet




Bon


Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 20 mars 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Guy DENIELOU
Titre	Interview à Guy Deniérou
Mots-clés	Réussite, interdisciplinarité, autonomie, travail en groupe, politique internationale
Résumé	Il s'agit d'une interview de Guy Deniérou, créateur de l'Université de Technologie de Compiègne, dix ans après sa création. Elle aborde différents sujets, tels que : les raisons du succès de la formation, les caractéristiques principales de l'université, la réussite des étudiants ainsi que les difficultés rencontrées par la population étudiante au cours de ces dernières années.
Idées principales	<ul style="list-style-type: none">• L'UTC est fondée sur l'étudiant. La relation entre recherche, enseignement et documentation y est essentielle.• Le développement, chez les étudiants, de l'autonomie et du goût pour le travail en équipe et l'initiative est primordial.• 10 ans après sa création l'université n'a pas atteint la taille attendue de 3000 étudiants inscrits.• La recherche de partenaires publics et privés est une stratégie pour l'avenir.
Bibliographie	DENIELOU Guy. Interview pour guide U.T.C., 1984.
Liens utiles	- http://www.utc.fr/# - http://fr.wikipedia.org/wiki/Guy_Deni%C3%A9rou
Commentaires	Tel que cela a été mentionné, cette interview a été faite dix ans après la création de l'UTC. Toutefois, M. Deniérou confirme le succès de son projet en faisant référence au bon placement des ingénieurs dans le marché du travail.
Intérêt par rapport au projet	 Excellent

Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras *Mail :* conahc@gmail.com *Date :* 18 mars 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Guy DENIELOU
Titre	Pour une université : trois finalités – recherche - enseignement - formation permanente
Mots-clés	Compétences, croissance, objectif, ouverture, jury, stages industriels
Résumé	<p>Dans cet article, M. Guy Deniérou aborde le thème de l'Université de Technologie de Compiègne en termes de recherche, d'enseignement et de formation continue. A partir de ces trois aspects, il explique les caractéristiques de l'université. D'abord, la recherche qui doit être applicable, utile et interdisciplinaire et donc contribuer à mieux connaître l'interface entre l'homme et la machine. Deuxièmement, l'enseignement, qui décrit certaines innovations, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le travail pratique de l'enseignement au travers de réalisation, projets et ateliers ; - deux stages de six mois en entreprise ; - l'informatique enseignée depuis du début de la formation. <p>Finalement, la formation continue qui ouvre une possibilité de formation pour les professionnels travaillant dans l'industrie.</p>
Idées principales	<ul style="list-style-type: none"> • Le choix des thèmes de recherche doit être applicable et utile à l'homme et doit également contribuer à mieux connaître l'interface entre l'homme et la machine. • Parmi les innovations, l'enseignement de l'informatique est conçu comme un langage commun entre les étudiants et les enseignants. • La formation continue est intégrée dans le décret de création de l'UTC. • L'UTC possède une structure originale et innovante en termes de gouvernance et d'organisation.
Bibliographie	DENIELOU Guy. Pour une université : trois finalités - recherche, - enseignement - formation permanente. Reforme N° 1508, 1974, 2 pages.
Liens utiles	- http://www.utc.fr/# - http://fr.wikipedia.org/wiki/Guy_Deni%C3%A9rou
Commentaires	Article qui explique assez clairement les caractéristiques importantes des piliers de l'université depuis sa création.
Intérêt par rapport au projet	 Excellent

Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 04 avril 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Guy Deniélou
Titre	Un président sans robe
Mots-clés	Communauté, ouverture, interdisciplinarité, recherche, autonomie
Résumé	<p>Dans ce document, M. Deniélou mentionne qu'il est d'accord sur le fait que les universités doivent être vues comme une communauté. Il précise, toutefois que, pour ce faire, il faut qu'elle soit autonome et travaille de manière interdisciplinaire, surtout en matière de recherche.</p> <p>Etant donné que les caractéristiques principales d'une communauté sont l'ouverture et la mise en place des relations internationales, l'UTC travaille pour devenir une communauté qui englobe des enseignants et des étudiants de différentes nationalités et provenant d'origines diverses.</p> <p>De la même façon, le personnel administratif participe à cette initiative dont le but est de créer une unité avec les enseignants-chercheurs ainsi que le partage des savoirs entre "le fond et la forme".</p>
Idées principales	<ul style="list-style-type: none">• En 1974, les universités ne pouvaient pas être une communauté à cause des problèmes structureaux.• Une des caractéristiques principales d'une communauté universitaire est l'interdisciplinarité.• Tous les acteurs (enseignants, étudiants, personnel administratif...) sont importants et participent à la création d'une communauté.
Bibliographie	DENIELOU Guy. Un président sans robe. Phase zéro N° 13, 1974.
Liens utiles	- http://www.utc.fr/# - http://fr.wikipedia.org/wiki/Guy_Deni%C3%A9lou
Commentaires	Point de vue intéressant de M. Deniélou qui aborde la nécessité pour une université d'être autonome et indépendante pour croître et se développer.
Intérêt par rapport au projet	 Excellent

Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras *Mail :* conahc@gmail.com *Date :* 19 mars 2011

Sujet de stage

Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche

Auteur (s)

Dieudonné Leclercq

Titre

Pour une pédagogie universitaire de qualité

Mots-clés

Evolution, ISO 9001, technologie, évaluation, indicateurs, facteurs

Résumé

Cet ouvrage aborde le sujet de la qualité dans l'enseignement supérieur à travers différents angles, entre autres celui de l'auto-évaluation. Il décrit les caractéristiques nécessaires aux auto-évaluations :

- Fournir une analyse autocritique complète de l'enseignement
- Etre préparé par ceux qui sont les mieux placés pour juger des forces et des faiblesses

Il explique les enjeux de l'évaluation externe.

De plus, il aborde l'historique des universités expliquant les différents facteurs qui ont impacté un tel changement dans les institutions.

Un dessin intéressant sur la révolution copernicienne en éducation, (page 216) explique la façon dont l'enseignement était centré sur l'enseignant auparavant.

Idées principales

- L'université d'aujourd'hui n'est plus celle d'il y a dix ans.
- Le but essentiel de l'université est de produire des savoirs et de les diffuser.
- La qualité, telle qu'elle est pratiquée, dans le secteur industriel ne peut pas être utilisée dans les systèmes de formation.
- L'auto-évaluation est une manière d'évaluer la qualité dans une université.

Bibliographie

LECLERCQ Dieudonné. Pour une pédagogie universitaire de qualité. Editeur Pierre Mardaga, Belgique, 1998, 296 pages. ISBN 2-87009-688-7.

Liens utiles

- http://www.labsnet.net/media/cv_dielec.pdf
- <http://orbi.ulg.ac.be/ph-search?uid=U003250>

Commentaires


Page 21-auto-évaluation, pages 23 et 24 historique et évaluation de la qualité
Pour mémoire : prévoir également de réaliser des interviews d'étudiants diplômés depuis 2, 5 et 10 ans.

Intérêt par rapport au projet



Excellent

Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 17 février 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Philippe Mallein
Titre	Cautic
Sujet Principal	Innover dans le sens de l'usage
Mots-clés	Méthode, innovation, adaptation, changement, savoir-faire, utilisateurs
Résumé	<p>La méthode CAUTIC est basée sur la collaboration étroite entre sociologues, concepteurs, marketeurs et personnes chargées de la Qualité. Elle est praticable en anticipation, en prévention ou en qualification, c'est-à-dire pendant la définition, la conception ou la mise sur le marché du produit/service innovant, mais également a posteriori, en diagnostic, pour améliorer ce qui a été mis en place.</p> <p>L'originalité absolue de cette méthode réside dans le fait suivant : seule une observation impartiale, associée à un dépouillement expert, basée sur une écoute réelle des utilisateurs permet d'extraire le sens de l'innovation qu'on leur destine.</p>
Idées principales	<ul style="list-style-type: none"> • L'enquête qualitative est réalisée sur un très petit échantillon (5 à 10 personnes), en entretiens en face à face et enregistrés. • Pour donner un sens à l'usage d'une innovation, la méthode utilise quatre critères pour connaître la perception des utilisateurs : techniques coutumières, pratiques courantes, identités professionnelles et privées et environnement professionnel et privé. • La méthode CAUTIC permet d'identifier quels sont les éléments constitutifs de la valeur perçue par chaque profil de client et, partant, d'évaluer le niveau d'acceptabilité de l'innovation par le marché.
Bibliographie	<p>MALLEIN Philippe. Cautic. Innover dans le sens de l'usage. [En ligne] 2008, (Consulté le 23 février 2011)</p> <p>Disponible sur : <http://www.tpr.asso.fr/Documents/Documents/cautic.pdf></p>
Liens utiles	<ul style="list-style-type: none"> - http://www.ad-valor.com/upload/presentation_cautic.pdf - http://www.cndp.fr/agence-usages-tice/in/atelier_c.pdf
Commentaires	Méthode intéressante pour évaluer l'acceptation d'un produit ou d'un service innovant.
Intérêt par rapport au projet	 Excellent

Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 23 février 2011

Sujet de stage

Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche

Auteur (s)

Ministère des affaires étrangères et européennes

Titre

L'enseignement supérieur

Mots-clés

Masters, PIB français, répartition géographique, partenariats, Campus France, Erasmus

Résumé

Ce site du Ministère des affaires étrangères et européennes aborde le sujet de l'enseignement supérieur du point de vue des universités et des grandes écoles. Il donne également quelque information sur les frais de scolarité ainsi que certains problèmes auxquels doivent faire face les étudiants. Il mentionne, de surcroît, quelques caractéristiques du système universitaire français, telles que : le **renforcement des compétences et des responsabilités des présidents d'universités** et la **création de liens plus étroits avec les partenaires publics**.

Idées principales

- **L'Université française est très bien placée internationalement au niveau des masters.**
- En France, les **frais de scolarité restent minimes** (entre 50 euros et 500 euros par an, contre 5 000 euros en moyenne aux États-Unis).
- L'accroissement du nombre d'étudiants se traduit par une **répartition géographique plus homogène**.
- La **loi « relative aux libertés et responsabilités des universités »**, adoptée en juillet 2007, **renforce les compétences et les responsabilités des présidents d'universités**.

Bibliographie

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES. L'enseignement supérieur. [en ligne] France, 2008 (Consulté le 22 février 2011)
Disponible sur : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/france_829/education-sciences_19087/sciences-recherche-technologies_2625/enseignement-20081111>

Liens utiles

- <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>
- http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Mobilite_etudiante_fr_06092010.pdf


Commentaires

Information sur les instances dont la mission est d'attirer des étudiants étrangers : Campus France et Erasmus.


Intérêt par rapport au projet

 Bon


Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 22 février 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Titre	Les établissements d'enseignement supérieur
Sujet Principal	Structure et fonctionnement – Guide pratique
Mots-clés	Objectifs, qualification, formation, recherche, vie étudiant, aides financières, réglementation
Résumé	<p>Ce document fait référence à la composition et au fonctionnement des établissements publics d'enseignement supérieur en fonction du type d'usagers. Il précise les missions de l'enseignement et de la recherche (avec une vaste explication de la recherche). Il indique les différents décrets, arrêtés et règlements de l'enseignement supérieur. Un tableau sur la recherche en France est fourni en annexe.</p>
Idées principales	<ul style="list-style-type: none">• Historique du 12^{ème} siècle jusqu'à 2006.• Objectifs du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche publique.• Les usagers du service public de l'enseignement supérieur sont les personnes inscrites en formation initiale, en formation continue, les apprentis et les auditeurs libres.• La recherche universitaire.
Bibliographie	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE. Les établissements d'enseignement supérieur. Structure et fonctionnement – Guide pratique. 2006, 77 pages.
Liens utiles	<ul style="list-style-type: none">- http://www.education.gouv.fr/- http://www.education.gouv.fr/cid52873/les-etudiants.html- http://www.education.gouv.fr/cid52820/les-etablissements.html
Commentaires	Historique des universités - loi, réglementation, arrêtés...
Intérêt par rapport au projet	 Bon


Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 21 février 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Titre	Outils de documentation, et d'information
Sujets	Publications sur les établissements, caractéristiques des universités et étudiants étrangers.
Mots-clés	Croissance, progression, inscriptions, disciplines, étudiant étranger, population universitaire, statistiques
Résumé	Ce sont des documents fournissant des statistiques sur l'enseignement supérieur. Le premier aborde le sujet des établissements et de leurs structures avec des définitions telles qu'universités, grands établissements et écoles d'ingénieur. Il donne également les tendances des dernières années. Le deuxième document explique la situation des étudiants inscrits dans les universités françaises en 2010. Le troisième traite le sujet des étudiants étrangers dans les différents types de formations. Le quatrième document explique les tendances en 2010 en fonction des disciplines, âge et sexe par rapport à l'année précédent.
Idées principales	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'établissements universitaires a augmenté au cours des années 90 grâce au plan "Universités 2000". • Après une décennie de baisse ou de croissance modérée, le nombre d'écoles d'ingénieurs a progressé fortement en 2004. Il a ensuite diminué en 2007 et 2008, avant de quasiment se stabiliser en 2009. • En 2009-2010 le nombre d'étudiants inscrits dans les universités françaises est en hausse de 2,9 % par rapport à 2008-2009 (soit 40 000). • En 2009-2010, 59,0 % des étudiants sont inscrits en cursus licence (contre 59,3 % en 2008-2009), 36,5 % en cursus master (contre 36,1 % en 2008-2009) et 4,5 % en cursus doctorat (contre 4,7 % en 2008-2009). Les femmes représentent 57,6 % de la population universitaire en 2009-2010.
Bibliographie	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. Outils de documentation, et d'information. Publications sur les établissements, caractéristiques des universités et étudiants étrangers. Statistiques 2010, France.
Liens utiles	<ul style="list-style-type: none"> - http://www.oecd.org/home/0,3675,fr_2649_201185_1_1_1_1_1_1,00.html - http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RGRADAGE&Lang=fr (Base de données)
Commentaires	Documents intéressants, en ce qui concerne les enjeux pour l'enseignement supérieur.
Intérêt par rapport au projet	 Excellent


Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 19 février 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Ministère de l'enseignement supérieur
Titre	L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France
Sujet	35 indicateurs
Mots-clés	Outils d'information, transparence, budget, statistiques, recherche,
Résumé	Cette 4. édition de <i>L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche</i> présente un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 35 fiches présente, sur une double page, au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet. Ces données sont issues des services statistiques ministériels de différents ministères (MESR, MEN, MEFI...) mais aussi d'autres organismes comme le CEREQ, le CNOUS, l'INSEE, l'OST ou l'OCDE.
Idées principales	<ul style="list-style-type: none">• La formation continue dans l'enseignement supérieur.• L'insertion professionnelle des diplômés de master.• Les personnels non-enseignants de l'enseignement supérieur.• Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur.• Les doctorants inscrits à l'université.
Bibliographie	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. 35 indicateurs [en ligne]. Décembre 2010, enseignementsup-recherche.gouv.fr, n°4, 96 pages, (Consulté le 21 février 2011) Disponible sur : < http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Publications/07/2/EESR10_WEB_167072.pdf >
Liens utiles	- http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ - http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid23829/autonomie.html
Commentaires	Document réalisé en 2010, intéressant également pour le contexte et les enjeux.
Intérêt par rapport au projet	 Excellent


Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 21 février 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Titre	La recherche et l'innovation en France
Sujet Principal	Vers une recherche d'excellence
Mots-clés	Innovation, projets, compétitivité, attractivité, autonomie, gouvernement
Résumé	<p>Il s'agit d'une brochure sur le système français de la recherche qui donne des informations sur le budget public de la recherche et du développement par discipline, ainsi que des chiffres relatives aux chercheurs, doctorants, crédits, conventions...</p> <p>Ce document décrit la structure du système français de la recherche et de l'innovation.</p> <p>L'objectif principal est d'accroître la performance, la visibilité et le rayonnement international de la recherche française.</p>
Idées principales	<ul style="list-style-type: none">• Recherche et enseignement supérieur : des priorités pour la France dans un cadre international.• Une recherche performante, innovante et attractive.• Au total, 456 000 personnes travaillent dans ce secteur.• Les quatre piliers de la recherche :<ul style="list-style-type: none">- Des universités puissantes et autonomes ;- Des organismes de recherche performants ;- Le financement de la recherche sur projets ;- L'innovation.
Bibliographie	<p>MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE. La recherche et l'innovation en France. Vers une recherche d'excellence, 2010 (consulté le 22 février 2011)</p> <p>Disponible sur : < http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Innovation_recherche_et_developpement_economique/0/1/9/recherche-innovation-plaquette-2010_140019.pdf ></p>
Liens utiles	<ul style="list-style-type: none">- http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/- http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24355/rentree-2010-2011-infos-pratiques-pour-les-etudiants.html
Commentaires	Données importantes sur la recherche en France.
Intérêt par rapport au projet	 Bon


Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 22 février 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Titre	La loi relative aux libertés et responsabilités des universités
Sujet Principal	Nouvelle université – Au service de l'égalité des chances
Mots-clés	Réforme, améliorations, rôle, partenaire, projet de loi, Assemblée nationale
Résumé	<p>Le site du Ministère de l'enseignement et de la recherche met en évidence les principales dispositions de la loi du point de vue des étudiants, des enseignants-chercheurs, de l'administration et des autres parties intéressées. Il mentionne certains bénéfices de la nouvelle loi des universités autonomes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - meilleure prise en compte des intérêts de l'établissement ; - renforcement du partenariat Etat-université grâce au contrat pluriannuel ; - plus grande transparence ; - nouvelle relation entre l'université et ses usagers.
Idées principales	<ul style="list-style-type: none"> • La loi dote les universités d'une nouvelle organisation dans un délai d'un an, et de nouvelles compétences dans un délai de cinq ans. • L'objectif est de leur permettre de libérer leurs énergies dans le cadre d'une mission de service public réaffirmée et éclaircie. • Le texte contient également des dispositions pour améliorer le quotidien et l'orientation des étudiants et leur permettre de participer de manière plus active à la vie démocratique de leur université.
Bibliographie	<p>MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE. La loi relative aux libertés et responsabilités des universités. Nouvelle université – Au service de l'égalité des chances [En ligne] 2007, (Consulté le 22 février 2011)</p> <p>Disponible sur : <http://www.nouvelleuniversite.gouv.fr/-le-projet-de-loi-relatif-aux-libertes-des-universites-.html#outil_sommaire_1></p>
Liens utiles	<ul style="list-style-type: none"> - http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ - http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24355/rentree-2010-2011-infos-pratiques-pour-les-etudiants.html - http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid54338/page.html
Commentaires	Information intéressante sur les universités autonomes, avec des exemples d'universités qui ont mis en place des nouvelles formes de gestion, de recrutement...
Intérêt par rapport au projet	 Excellent


Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 23 février 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), La Banque mondiale
Titre	L'enseignement supérieur transnational
Sujet Principal	Un levier pour le développement
Mots-clés	Transnational, mobilité, capacité, compréhension, fuite de cerveaux
Résumé	Le livre aborde le sujet de l'enseignement supérieur transnational, permettant de constituer un précieux outil de renforcement des capacités, dans le cadre des stratégies de développement élaborées par les pays. Il précise qu'il est nécessaire de prendre en compte les enjeux et les opportunités inhérents à l'enseignement transnational qui conduira à reconsidérer les politiques d'enseignement supérieur dans leur ensemble. Il décrit les différents types, formes, modes, moteurs et fournisseurs d'enseignement transnational.
Idées principales	<ul style="list-style-type: none"> • L'internationalisation de l'enseignement supérieur. • Mobilisations des acteurs de l'enseignement supérieur, plus intense, au cours des dix dernières années. • La mobilité des étudiants fait depuis longtemps partie des stratégies nationales de développement des capacités.
Bibliographie	ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (OCDE). La Banque mondiale. L'enseignement supérieur transnational. Un levier pour le développement. 2008, 234 pages. ISBN 978-92-64-03364-1.
Liens utiles	- http://www.oecd.org/home/0,3675,fr_2649_201185_1_1_1_1_1_00.html - http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RGRADAGE&Lang=fr
Commentaires	Pour mémoire : prendre en compte l'avis des étudiants étrangers dans la réalisation des interviews.
Intérêt par rapport au projet	 Excellent

Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 18 février 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Projet Tempus-Aqi-Umed
Titre	Proposition d'une méthodologie de construction d'un référentiel
Sujet Principal	Rappel des éléments constitutifs du référentiel
Mots-clés	Référentiel, qualité, critère, auto-évaluation, « standard »
Résumé	<p>La construction d'un référentiel peut s'appuyer sur les définitions suivantes :</p> <p>Référentiel qualité : C'est la définition explicite de la qualité adoptée par l'institution, l'ensemble de valeurs et/ou d'objectifs qu'elle se donne dans le cadre de ses missions pour répondre aux attentes légitimes de ses usagers et partenaires ainsi que de ses personnels.</p> <p>Les domaines et les champs couverts par le référentiel : Il s'agit d'identifier les secteurs et types d'activités (on peut aussi utiliser la notion d'objet au sens large du terme) au sein de l'institution qui sont concernés par le référentiel.</p> <p>Référence (en anglais « Standard ») : Une référence traduit en action une valeur que se donne l'institution. Il s'agit donc d'identifier les actions concrètes qui vont concourir au meilleur niveau possible de réalisation de cette valeur.</p> <p>Règles d'interprétation: Il s'agit, à ce stade, de traduire au niveau opérationnel une référence en exprimant les pourtours de cette référence et en tenant compte des spécificités de l'institution.</p> <p>Critères : Un critère constitue un élément qualitatif ou quantitatif qui permet d'apprécier le niveau de mise en œuvre d'une référence.</p>
Idées principales	<ul style="list-style-type: none"> • Eléments constitutifs : référentiel, domaines et champs, références, règles d'interprétation et critères. • Les références, règles d'interprétation et critères sont importants dans la mise en œuvre. Toutefois, ils ne sont pas obligatoires.
Bibliographie	PROJET TEMPUS AQI-UMED. Proposition d'une méthodologie de construction d'un référentiel. 2011, 5 pages (Consulté le 15 février 2011).
Liens utiles	http://eacea.ec.europa.eu/tempus/index_en.php http://www.aqiumed.org/
Commentaires	Attention à la bibliographie qui n'est pas indiquée dans le document.
Intérêt par rapport au projet	 Bon

Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 15 février 2011

Sujet de stage	Autoréférentiel de l'UTC relatif à la formation et à la recherche
Auteur (s)	Université Libre de Bruxelles - Cellule d'appui à l'Evaluation de la Qualité
Titre	Critères d'autoévaluation d'une faculté
Mots-clés	Critères, auto-évaluation, indicateurs, programme, étudiants, recherche
Résumé	<p>Ce document reprend un ensemble de critères qui proviennent de l'étude de documents de différentes organisations comme le Comité National d'Evaluation (CNE), l'Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES), la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI), l'European Network of Quality Assurance (ENQA), l'European University Association (EUA) ou encore l'European Quality Improvement System (EQUIS).</p> <p>La Commission Interne d'Evaluation (CIE) doit choisir l'angle ou les angles qu'elle souhaite prendre pour réaliser son autoévaluation, en fonction des objectifs définis par les organes compétents (Doyens, Conseil facultaires,...).</p>
Idées principales	<ul style="list-style-type: none">• Le document regroupe cinq catégories de critères: les étudiants, les enseignants, la recherche et la faculté.• Il donne des critères et sous-critères, ainsi que des exemples d'indicateurs.• Le tableau est un support pour la commission interne d'évaluation. Toutefois, il n'est pas obligatoire d'utiliser tous les critères.
Bibliographie	Université Libre de Bruxelles - Cellule d'appui à l'Evaluation de la Qualité. Critères d'autoévaluation d'une faculté. [En ligne] 2008 (consulté le 07 mars 2011) Disponible sur : < http://www.ulb.ac.be/ulb/qualite/docs/dispo/faculte.pdf >
Liens utiles	- http://mams.rmit.edu.au/ianpeczkf7qc1.pdf - http://www.ulb.ac.be/
Commentaires	Bon exemple de critères, sous-critères et indicateurs à prendre en compte pour le référentiel.
Intérêt par rapport au projet	 Bon

Rédacteur de la fiche: Cecilia Contreras **Mail :** conahc@gmail.com **Date :** 08 mars 2011

Annexe 2 : Planning du projet

ACTIVITES	FEVRIER / MARS			MARS / AVRIL				AVRIL / MAI				MAI / JUIN				JUIN		
	SEM 7 14-20	SEM 8 21-27	SEM 9 28-06 MARS	SEM 10 07-13	SEM 11 14-20	SEM 12 21-27	SEM 13 28-03 AVRIL	SEM 14 04-10	SEM 15 11-17	SEM 16 18-24	SEM 17 25-01 MAI	SEM 18 02-08	SEM 19 09-15	SEM 20 16-22	SEM 21 23-29	SEM 22 30-05 JUIN	SEM 23 06-12	SEM 24 13-17
Rechercher bibliographie de référentiels existants																		
Rédiger une note de clarification																		
Elaborer une guide d'entretien																		
Planifier et tester le questionnaire																		
Penséer aux outils qualité pertinents pour le projet et les concevoir																		
Elaborer la matrice des parties prenantes																		
Analyser les résultats des interviews																		
Réaliser une étude comparative entre l'AERES et la CTI																		
Participer aux différents réunions																		
Prendre contact (par skype) avec l'université d'Espagne																		
Analyser des articles de Guy Deniérou																		
Structurer le référentiel recherche																		
Mettre en place une structure pour les éléments de la formation																		
Rédiger le chapitre 1 du rapport																		
Travailler en collaboration avec les étudiants																		
Participer au projet d'évaluation des enseignants																		
Prendre en compte les différents éléments pour l'élaboration du référentiel -formation																		
Rédiger le chapitre 2 du rapport																		
Tester le référentiel formation dans un département de l'université																		
Analyser les résultats de l'auto-évaluation																		
Rédiger le chapitre 3 du rapport																		
Améliorer et prendre en compte les corrections pour le rapport																		
Préparer le html et le rapport finale																		
Preparer le poster et la soutenance																		
Présenter [1er version du référentiel] dans la soutenance																		